

Marc Prévôtel



Cléricalisme moderne et mouvement ouvrier

GRAND PRIX
NI DIEU
NI MÂTRE
2008

Les envahisseurs

(*L'Anarcho-Syndicaliste*, n° 9 à 15, octobre
1976 à avril 1977)

I – Un piège grossier

L'Eglise chrétienne, a dit Lessing, n'est pas sortie des écrits du Nouveau Testament: ce sont, au contraire, les écrits du Nouveau Testament qui sont sortis de l'Eglise. Cette remarque doit servir de base à toute l'exégèse de cette partie de la Bible. C'est dans le mouvement des Eglises, dans leurs rivalités, dans leurs discussions spéculatives, qu'il faudra chercher la cause, la date, le but et le sens des divers écrits qui composent ce Testament.

P.J. Proudhon²

²P.J. PROUDHON, *Les évangiles annotés*, A. Lacroix et Cie, Bruxelles, 1966, 1.

Si l'ouvrage de Robert Chapuis, *Les chrétiens et le Socialisme*, commence par une M.A. - pardon : une mauvaise action, ce n'est pas par hasard.

"Certains naissent blancs, d'autres noirs. Moi, je suis né catholique".³ Après cela votre compte est bon si vous avez la malencontreuse idée d'envisager des incompatibilités entre l'idéologie chrétienne et la révolution sociale : vous êtes un salaud de raciste.

Génétique catholique

Comme, pour les mêmes raisons que Chapuis est "né" catholique, d'autres sont "nés" capitalistes, fascistes, etc., embrassons-nous Folleville, vive l'œcuménisme prêché par l'Eglise et son esprit "communautaire", en avant pour la grande réconciliation sous la houlette de Jésus-Christ ! Cela fera plaisir à leurseigneur Elchinguer qui aime tant à dire que la lutte des classes est une forme de racisme !!!

Bien que la ficelle soit un câble de marine, ce prémisses... jésuitique... est essentiel pour la cohérence interne du système exposé par Chapuis. Et puis cela vient si gentiment au fil de la plume comme un grain d'humour, se laisse facilement absorber par un esprit qui n'est pas sur ses gardes et lui mijote ensuite un bon petit sentiment de culpabilité s'il tente de s'évader de la cage dans laquelle on veut l'enfermer.

Robert Chapuis est professeur de lettres, donc sensé connaître la signification des mots qu'il suggère. Puisqu'il suggère aussi une ambiguïté, efforçons-nous de la lever en allant aux définitions.

Pour racisme c'est clair :

"(Premier emploi connu en français : 1930). Théorie de la hiérarchie des races qui conclut à la nécessité de

³Robert CHAPUIS, *Les Chrétiens et le Socialisme*,

préserver la race dite supérieure de tout croisement ; et à son droit de dominer les autres".⁴

"Système qui attribue une supériorité à une race sur les autres, en préconisant, en particulier, la séparation et la subordination de celles-ci à l'intérieur d'un pays (ségrégation)".⁵

"Le racisme est l'attitude et la doctrine de ceux qui, à l'encontre des constatations scientifiques, prétendent qu'il existe des races pures et croient à la supériorité d'une race sur les autres".⁶

Race est moins précis et il faut y prendre garde :

"(1684) Groupe ethnique qui se différencie des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires (couleur de la peau, forme de la tête, proportion des groupes sanguins) ; (XIX^e) groupe naturel d'hommes qui ont des caractères semblables (physiques, psychiques, culturels, etc.) provenant d'un passé commun... Ce qu'on appelle philologiquement et historiquement la race germanique (RENAN)".⁷ S'y ajoutent plusieurs significations dégradées.

"La race est une notion exclusivement biologique",⁸ plus les significations dégradées.

Si le *Petit Robert* - et le *Larousse* dans sa partie dictionnaire - s'efforce de citer tous les sens de race utilisés dans la langue sans porter de jugement de valeur, ce n'est pas le cas des bons pères dominicains d'Economie et Humanisme qui n'oublent jamais qu'ils ont à remplir une mission idéologique : "Le mot race désigne, aussi bien dans l'espèce humaine que dans les espèces animales, une subdivision caractérisée par des caractères physiques héréditaires communs... Il faut bien remarquer que ce qui

⁴*Petit Robert*, 5^eme éd., Paris 1970.

⁵*Larousse* en 3 vol., Paris 1969.

⁶Thomas SUAVET, *Dictionnaire économique et social*, « Économie et Humanisme, Race-Racisme », 1^{ère} éd., Éditions Ouvrières, Paris 1962, 342.

⁷*Petit Robert*, 5^eme éd., Paris 1970.

⁸*Larousse* en 3 vol., Paris 1969.

constitue une race n'est ni la langue, ni le territoire, ni le régime politique. On ne doit pas confondre l'idée de race avec celle de civilisation, de nation ou de peuple. C'est à tort qu'on parlerait de race germanique, de race française, etc."⁹ Sur ce point nous pouvons nous accorder avec eux.

Le mot race semble donc être entré dans la langue française vers la fin du XVIII^e siècle avec une signification bien précise, puis a subi divers glissements sémantiques tout en conservant sa signification d'origine.

Chapuis, en contradiction avec ses coreligionnaires - une fois n'est pas coutume et il y a intérêt pour la suite de son exposé -, voudrait laisser entendre qu'on peut être raciste lorsqu'on s'attaque à un système philosophique, à une idéologie. Y aurait-il donc des chromosomes catholiques ?

Liberté et lucidité

Le piège est éventé, mais pour le rendre totalement inopérant il vaut mieux rappeler quelques vérités premières.

Anarchistes, nous sommes par définition partisans et défenseurs de la liberté des individus, entre autres de leur liberté de penser - et même de croire - et d'exprimer et défendre (en respectant la liberté des autres individus) leur pensée ou leur croyance. Si, sur ce morceau de planète, les chrétiens se trouvaient un jour très minoritaires (ce que nous souhaitons) et persécutés (ce que nous ne souhaitons pas), nous serions à leurs côtés pour défendre leurs droits à la liberté (en même temps que les nôtres)... tout en continuant à combattre leur idéologie que nous jugeons néfaste.

⁹Thomas SUAVET, *Dictionnaire économique et social*, « Économie et Humanisme, Race-Racisme », 1^{ère} éd., Éditions Ouvrières, Paris 1962, 342.

Mais, pour s'en tenir à la vérité des faits, il faut tout de même rappeler que, sur ce morceau de planète, on observait jusqu'à ces dernières décennies la situation inverse : par exemple, vers 1909, mon grand-père, " exilé " en pays nantais, ne trouvait pas de travail parce que ses deux enfants n'étaient pas baptisés (oui ! je suis né anti-clérical... , mais ce n'est pas une race).

Ce passé paraît-il révolu, nous ne voulons absolument pas qu'il redevienne d'actualité. Or, lorsque des chrétiens, en cohorte, affirment selon leur propre expression vouloir "vivre leur foi dans le monde", nous ne leur contestons pas la liberté de le faire, mais il nous faut bien constater qu'ils veulent ainsi façonner le monde en fonction de leur idéologie.

Et ils y sont encouragés par leurs évêques, archevêques et cardinaux : *"Il faut obéir à cet ordre d'aller vers le monde entier, de rompre les amarres de notre passivité et de prendre la haute mer. Nous ne sommes pleinement christianisés que si nous acceptons d'être christianisateurs, au loin ou au seuil de nos portes. Nous ne sommes pleinement évangélisés que si, à notre tour, nous devenons évangélisateurs. On ne possède pas le christianisme, on est possédé par lui. Et l'on ne le conserve qu'en le diffusant autour de soi"*.¹⁰

Aussi, pour préserver notre liberté, nous sommes amenés à les combattre parce que nous ne voulons pas d'un monde façonné par l'idéologie chrétienne, antagoniste des intérêts de classe des travailleurs, déiste donc contraire à la liberté des individus.

Et lorsqu'ils s'efforcent de masquer leurs options fondamentales sous un pseudo-socialisme - et même sous un pseudo-anarchisme, puisqu'ils tentent de récupérer notre objectif historique de gestion directe¹¹ en le diluant dans le concept pour le moins vaseux de socialisme autogestionnaire - nous sommes conduits à nous poser des

¹⁰Cardinal SUENENS, *Pour l'Église de demain*, Nouvelle Cité, Paris 1979, 179-180.

¹¹Maurice JOYEUX, *Autogestion - Gestion directe - Gestion Ouvrière*, éd. de la Rue, Paris 1972.

questions précises sur leur sincérité et sur leurs intentions finales.

Au point de vue socio-politique la question sur la sincérité est d'ailleurs subsidiaire ; rien n'empêche d'être sincèrement le pire des salauds. La sincérité d'un individu est totalement indépendante du contenu de la cause qu'il défend sincèrement : de nombreux SS se sont consciencieusement fait trouer la peau pour le nazisme en toute sincérité.

Ce qui nous intéresse, ce qu'il importe de comprendre, c'est la logique de l'enchaînement politique que ces chrétiens sont en train de mettre en branle avec un zèle de missionnaires.

II - Quelques rappels historiques

*Des hauts prélats momifiés aux curés
guérilleros, des attardés du Syllabus aux
découvreurs de marxisme et de psychanalyse,
le clergé catholique somnolent se transforme
en cobue pensante.*

Louis Mercier-Vega¹²

Responsable "loisirs" en 1956, puis "universitaire", puis secrétaire général adjoint de la Jeunesse Etudiante Chrétienne (J.E.C.) fin 1956, dans le même temps animateur de la commission "enseignement" de l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.), enfin membre du bureau de l'U.N.E.F. en

¹²Louis Mercier-Vega, « Les Églises latino-américaines et la Société », *Interrogations*, n°8, septembre 1976.

1955, Chapuis retrace en une quarantaine de pages l'histoire sommaire des divers organismes d'action catholique.

L'A.C.J.F. et ses métastases

L'A.C.J.F fut fondée en février 1886, sous le patronage du comte Albert de Man, au temps du pontificat de Léon-XIII (1878-1903). Son objectif est d'instaurer un ordre social chrétien. Chapuis en dit avec bienveillance : *"Ce catholicisme social a certainement contribué à limiter le poids des tendances monarchistes, mais sa doctrine de collaboration de classes l'a empêché de jouer un rôle social important"*.¹³

Après la création en France de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) vers 1926 et de cercles chrétiens à base socio-professionnelle, l'A.C.J.F. est restructurée en 1929 et spécialisée en cinq branches : J.O.C., J.E.C., J.A.C. (paysans), J.M.C. (marins) et J.C. devenue ensuite J.I.C. (I pour indépendante : la jeunesse des milieux "aisés"). Les caractéristiques n'ont pas varié : *"Fidélité au Saint-Siège, sens social, souci de la collaboration dans l'ordre international, effort toujours plus tendu vers l'apostolat"*.¹⁴

La C.F.T.C. était constituée depuis 1919.

La vague d'enthousiasme d'après la Libération favorisa tous les mouvements, donc ceux d'action catholique. C'est l'époque de la grande réconciliation, du "retrouvons nos manches, ça ira mieux !" et l'A.C.J.F. se retrouve pour quelque temps aux côtés des jeunesses communistes et des jeunesses socialistes dans l'Union Patriotique des Organisations de Jeunesse. En effet "à travers leurs organisations, les catholiques entendent participer à part entière à la fondation d'une nouvelle société".¹⁵

¹³CHAPUIS, op. cit., 42

¹⁴Ibid., 43.

¹⁵Ibid., 49.

L'enthousiasme s'éteint comme ailleurs, mais toutes les graines ne sont pas perdues. D'anciens jocistes se fondent dans le Mouvement Populaire des Familles (M.P.F.) qui, en 1947, donnera deux rameaux, l'un minoritaire créant le Mouvement de Libération Ouvrière (M.L.O.) dont la plupart des membres iront ensuite à l'Action Catholique Ouvrière (A.C.O.) fondée en 1950, l'autre majoritaire créant le Mouvement de Libération du Peuple (M.L.P.) qui, avec la Nouvelle Gauche, formera l'Union de la Gauche socialiste (U.G.S.) dont la fusion avec les dissidents de la S.F.I.O. (P.S.A.: Parti Socialiste Autonome) et du P.C. (Tribune du Communisme) donnera le P.S.U.

[Il faut observer au passage que Chapuis est flou à propos du M.P.F. Georges Hourdin nous renseigne mieux : des adultes venant de la J.O.C. ont fondé la Ligue Ouvrière Chrétienne (L.O.C.) en 1935 et... "*pendant la guerre les conditions de vie des familles étaient devenues plus difficiles, cette ligue devint le Mouvement Populaire des Familles (M.P.F.) en 1941*".¹⁶ C'est tout de même gênant ce Mouvement Populaire des Familles crée juste au moment où triomphait la devise *Travail-Famille-Patrie*. Dans leurs ouvrages cités plus loin, René Rémond et Georges Suffert donnent aussi des indications sur le M.P.F. Les quatre sources ne concordent pas en ce qui concerne les dates. L'ambiguïté sera levée dans la seconde partie de cette brochure].

Entre-temps, à partir de 1948, la J.E.C. s'efforcera avec succès de noyauter l'U.N.E.F.¹⁷

Mais avant d'aller plus loin dans l'analyse du texte de Chapuis, revenons sur certaines données historiques qu'il se contente d'effleurer ou fait semblant d'ignorer.

¹⁶Georges HOURDIN, *Catholiques et Socialistes*, Grasset, Paris 1973, 44.

¹⁷Claude NEUSCHWANDER, *Patron mais...*, Seuil, Paris 1975, 47-54.

Une fine équipe

Donc l'A.C.J.F. fut fondée sous le patronage du comte Albert de Man (1841-1914). Ce personnage mérite d'être suivi d'un peu plus près, ainsi que certaines de ses fréquentations. "Traumatisés", paraît-il, par la Commune, Albert de Man "et le marquis René de La Tour du Pin avaient pris connaissance, au cours de leur captivité en Allemagne, des initiatives généreuses de leur seigneur von Ketteler, évêque de Mayence, et des efforts collectifs de l'épiscopat allemand"¹⁸; à partir de 1873 ils créèrent l'œuvre des Cercles dont le but était de rassembler des ouvriers catholiques.

Député catholique du Morbihan, de Man avait, à la chambre, "salué dans son aurore la contre-révolution naissante".¹⁹ A Chartres, en 1878, à l'occasion du congrès de l'Union des œuvres catholiques ouvrières, il fit cette déclaration dans la droite ligne du Syllabus et qui résume clairement les positions fondamentales du catholicisme social : *"Non, non, nous ne sommes pas et nous ne serons jamais des socialistes... Le socialisme c'est la révolution logique, et nous sommes la contre-révolution inconciliable. Il n'y a rien de commun entre nous, mais entre ces deux termes il n'y a plus de place pour le libéralisme"*.²⁰

De Man et La Tour du Pin étant des monarchistes convaincus, on est loin de cette limitation du "poids des tendances monarchistes" que prétend déceler Chapuis. D'autre part, la pratique du changement dans la continuité, dans laquelle l'Église est experte et qu'elle saura utiliser avec ténacité dans son offensive contre la classe ouvrière, fait sa première apparition en la matière pour la création de l'A.C.J.F. "fondée à l'intérieur de l'œuvre des cercles"²¹

¹⁸S.H. SCHOLL, o.p., *150 ans de Mouvement Ouvrier Chrétien en Europe de l'Ouest (1789-1939)*, éd. Renardeau, Bruxelles 1966, 233.

¹⁹E. POULAT, « Intégrisme », *Encyclopaedia Universalis*, Paris 1968, vol. 8, 1076-1079.

²⁰Ibid., 1076-1079.

²¹SCHOLL, op.cit., 239.

cette Œuvre des Cercles dont les principaux résultats "utiles" sont ainsi décrits par un historien catholique : "*Des bourgeois de bonne volonté y trouvèrent une connaissance plus avertie du monde au travail : les uns s'engagèrent dans une action efficace de rencontre avec les ouvriers ; d'autres y consolidèrent une volonté généreuse, mais étroite, de paternalisme*".²²

Quelques mois avant l'A.C.J.F., est créée à Zurich en 1884 l'Union internationale catholique d'études sociales, avec la bénédiction effective de Léon XIII. La France y est représentée par Albert de Man, de La Tour du Pin et Léon Harmel. Ce sont les travaux de l'U.I.C.E.S. qui permettront l'élaboration de l'encyclique *Rerum novarum* promulguée en 1891.

Les bons pères dominicains peuvent prétendre que "ce texte est trop souvent utilisé à contre-sens, pour justifier la propriété capitaliste",²³ ils ne nous empêcheront pas d'y lire que l'ouvrier "*doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité*".²⁴

Comme s'il pouvait se conclure un contrat libre et conforme à l'équité entre, d'une part, ceux qui sont contraints pour subsister de vendre leur force de travail et, d'autre part, ceux qui tirent profit (plus-value) de cette nécessité. L'argument du contrat libre est l'argument classique du capitalisme que les cléricaux de toutes nuances font semblant de rejeter dans leurs déclarations de principes et appuient dans les faits.

Et plus loin, toujours pour l'ouvrier : "*Il ne doit point léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne ; ses revendications mêmes doivent être exemptes de violence et ne jamais revêtir la forme de séditions ; il doit fuir les hommes pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggèrent les espérances exagérées et lui font de grandes*

²²Ibid., 234.

²³SUAUVET, « Encycliques sociales », op. cit., 157.

²⁴LÉON XIII, Encyclique *Rerum novarum* (16 mai 1891), *Lettres apostoliques*, A. Roger & F. Chernoviz éd., Paris s.d., t. III, 33.

promesses qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes".²⁵ Donc, Léon XIII obligerait au respect des fortunes et de ceux qui les possèdent... , sans justification ! Ainsi soit-il ! Décidément les exégètes dominicains valent bien leur pesant de cacahuètes.

Et combien notre camarade Aristide Lapeyre avait raison, il y a bientôt cinquante ans, de nous donner ce conseil : "*Les encycliques sont une mine de documents que les historiens, les philosophes, les militants sérieux et tous ceux qu'intéresse le problème religieux ont intérêt à fouiller*".²⁶

Un acte de foi

Pas le moins du monde pervers, Albert de Man et de La Tour du Pin élaborèrent sur ces bases la doctrine corporatiste fondée sur le principe, "dépassant" la lutte des classes d'organisation d'une profession telle que toutes les catégories sociales lui appartenant (dont les employeurs) "participent" à sa réglementation. La corporation est alors une institution d'ordre public ayant pouvoir de décision et de discipline dans le domaine social, économique et éventuellement politique. Par un incompréhensible effet du hasard (à moins que Satan ait accordé les violons) cette belle construction idéologique s'est trouvée à la convenance de Mussolini,²⁷ Franco et Salazar.²⁸ c'est-à-dire du fascisme ; ainsi qu'à celle du régime pétainiste de Vichy.²⁹

²⁵Ibid., 33.

²⁶Aristide LAPEYRE, « Encyclique », *Encyclopédie anarchiste*, vol. 2, 675-679.

²⁷Giuseppe BOTTAI, ministre des corporations et de l'économie nationale, *L'expérience corporative*, Nouvelles Éditions Latines, Paris 1935. Arturo ASSANTE, *La doctrine du Fascisme : le Corporatisme*, (thèse soutenue à la faculté de droit de Bordeaux en mars ou avril 1939), Alberto Morano éd., Naples 1939. Bruno BIAGGI, *L'État corporatif*, Nouvelles Éditions latines, Paris 1935.

²⁸Gaëtan PIROU, *Essais sur le corporatisme*, Sirey, Paris 1938.

²⁹Maurice BOUVIER-AJAM, *La doctrine corporative*, Sirey, Paris 1943.

De son côté, Léon Harmel s'efforça d'installer une "usine chrétienne" : "Dès 1885 il institue un supplément familial de salaire, en 1893 un conseil d'usine - remarquable anticipation des actuels comités d'entreprise - où les ouvriers étaient représentés par des ouvriers élus".³⁰ Pas étonnant que les comités d'entreprise sentent un peu trop le cagot.

Quant à de La Tour du Pin, il finira par faire "acte d'allégeance" à l'Action française.

On ne trouve donc que des fées Carabosse autour du berceau de l'A.C.J.F. et de ses métastases.

La C.F.T.C. ne fut pas mieux nantie, liée statutairement à *Rerum novarum* jusqu'en 1945.

Il est un peu trop facile d'affirmer qu'on s'est débarrassé de ces tares en un tournemain, le temps d'un congrès plus quelques colloques : "Je suis déconcessionnalisé, il est décléricalisé, nous sommes décorporatisés parce que nous l'avons décidé ; il faut nous croire parce que nous vous le disons"

Quand on n'est pas du tout porté vers l'acte de foi, la prudence conseille d'aller y regarder d'un peu plus près.

III – Éléments d'anthropologie religieuse

Confortablement installé sur son nuage amiral, Dieu le père, de la maison Dieu père fils Saint-Esprit et Cie, pousse un immense soupir de satisfaction, aussitôt deux ou trois petits nuages subalternes éclatent avec obséquiosité et Dieu père s'écrie : " Que je

³⁰SUAVET, « Catholicisme social », op. cit., 64.

*sois loué, que ma sainte raison sociale soit
bénie, mon fils bien-aimé a la croix, ma
maison est lancée "*

Jacques Prévert³¹

Tout aurait commencé avec la Résistance, puis repris et continué avec la guerre d'Algérie. Deux situations ambiguës. La Résistance à l'occupant étranger permettant de masquer cette expression internationale de la lutte des classes qu'était la résistance au nazisme. Situation d'autant plus ambiguë que dans de telles circonstances le P.C. saute à pieds joints sur l'occasion de plumer la volaille patriote. En effet, comme le fait remarquer Chapuis : "La résistance avait noué des fraternités".³²

Les ambiguïtés du patriotisme et de l'anticolonialisme

Quant à ceux qui ont participé, sous diverses formes, aux luttes pour la décolonisation, on peut observer que leurs routes ont sensiblement divergé depuis la signature des accords d'Evian. Là aussi, sous prétexte d'union sacrée dans le combat - justifié - contre le colonialisme, en pratiquant une identification sommaire entre nations colonisatrices et exploités d'une part et d'autre part peuples colonisés et exploités, on gommait habilement les antagonismes de classes à l'intérieur de chaque collectivité. Sous prétexte d'humanisme, on se contentait d'aider à la mise en place dans les pays décolonisés d'une nouvelle classe bourgeoise dominante parce qu'on s'appuyait sur des positions uniquement et fondamentalement bourgeoises.

Dans ces analyses superficielles, subjectives, idéalistes - où l'on oublie complaisamment que les exploités n'ont pas

³¹Jacques PRÉVERT, *Paroles*, "Souvenirs de famille ou l'ange garde-chiourme", Éd. du Point du Jour, Paris 1948, 36.

³²CHAPIUS, op.cit., 184.

de patrie - des chrétiens se trouvaient bien évidemment à l'aise.

Si Chapuis était trop jeune pour vivre activement la période de l'occupation et de la résistance, Georges Hourdin,³³ et René Rémond³⁴ apportent leurs témoignages qui ne dissipent pas les ambiguïtés.

"A partir de 1943 les mouvements (de l'A.C.J.F.) ont été confrontés à des choix difficiles. C'est autour du Service du Travail Obligatoire qu'ont tourné les controverses... Fallait-il partir ou rester ? Pour les uns, le gouvernement de Vichy étant le gouvernement légitime, il fallait obéir à la loi, si douloureux que cela puisse être... Pour d'autres, au contraire, le gouvernement n'étant plus libre, il cessait d'être légitime... Le devoir patriotique l'emportait sur le loyalisme politique, il ne fallait pas partir. Sur ce débat éminemment politique, se greffait un autre débat que j'appellerais "apostolique". Refuser de partir, n'était-ce pas laisser les contemporains exposés à toutes les tentations idéologiques ? On retrouve là une des orientations maîtresses du catholicisme contemporain : la solidarité avec autrui, la présence aux autres, l'immersion dans le milieu... Telles furent les raisons qui justifèrent l'inclination de la J.O.C. pour le départ".³⁵

Ni dans Chapuis, ni dans Hourdin, ni dans Rémond, on ne trouve mention de la charte du travail de Pétain promulguée en 1941 dont René Belin, renégat du mouvement syndical et secrétaire d'Etat au Travail de l'époque, écrivait : *"Aussi les intérêts de classe ne sont-ils plus dominants, seuls comptent désormais les intérêts professionnels. Dans le sein de la profession, la collaboration est la loi nouvelle".³⁶* L'Etat français de Pétain se prétendait donc au-dessus des classes.

³³ HOURDIN, op. cit., 34-40.

³⁴ René RÉMOND, *Vivre notre histoire*, Le Centurion, Paris 1976, 34-54.

³⁵ Ibid., 49-50.

³⁶ René BELIN, préface in René GUERDAN, *La Charte du Travail*, Flammarion, Paris 1942, 11.

Quand ils traitent de cette période, nos trois mousquetaires du christianisme dit de gauche ne semblent pas intéressés par cette particularité pourtant significative. Si, par la suite, les développements historiques qu'ils ont vécus les ont obligés à prendre en compte la lutte des classes, on constate à l'évidence que ce concept est totalement étranger à leur système de références acquis par l'éducation et fondé sur la doctrine de l'Eglise : *"Certains hommes professent l'opinion, et elle se répand parmi le peuple, que la question sociale, comme on dit, n'est qu'une question économique. Il est très vrai au contraire qu'elle est avant tout une question morale et religieuse et que, pour ce même motif, il faut surtout la résoudre d'après les règles de la morale et le jugement de la religion"*.³⁷

Un mariage de raison

Tout n'a pourtant pas commencé si tard, avec les convergences trompeuses des luttes contre l'occupant puis contre le colonialisme. De bons esprits, à peine récupérateurs, s'efforcent - en extrayant de leur contexte mythique quelques passages des évangiles officiels - de faire remonter aux "origines" le télescopage entre le christianisme et la question sociale. Certains n'hésitent même pas à présenter Jésus-Christ, personnage dont l'historicité n'est pas démontrée, comme le "premier socialiste" quand ce n'est pas le "premier anarchiste" : la politique-fiction se nourrit sans vergogne d'anachronismes subtils.

Il paraît plus conforme à la vérité historique de faire remonter ce télescopage au commencement de l'industrialisation, à la naissance du capitalisme libéral.

Le refus du libéralisme économique par les chrétiens sociaux du XIX^e siècle - et par leurs successeurs actuels de toutes les écoles - n'a jamais eu et n'aura jamais rien de

³⁷LÉON XIII Encyclique *Graves de communi* (18 janvier 1901), op. cit. , t. VI, 191.

commun avec notre analyse des antagonismes de classes et du rôle de l'Etat. Car les chrétiens sociaux observent, avec raison, que le développement du capitalisme bouleverse les structures ancestrales imprégnées de religiosité et crée, involontairement, les conditions logiques de la déchristianisation. D'où leur combat acharné contre toute forme de libéralisme, même politique, et leur tentative d'intégrer l'évolution technologique - saint Ivan Illich est bien leur digne continuateur - dans un ordre social corporatiste fondé idéologiquement sur les thèses de Saint Thomas d'Aquin qui fut, certainement par hasard, remis à la mode par Léon XIII³⁸ dans le même temps qu'il faisait élaborer et promulguer *Rerum novarum*. Dans l'Eglise aussi, rien ne se perd, rien ne se perd, tout se transforme.

Selon les détails étudiés, la position de la hiérarchie romaine pouvait paraître plus nuancée ou plus dure que celle des chrétiens sociaux, mais à l'époque elle avait aussi à résoudre les problèmes politiques locaux liés à la perte des États pontificaux dans la foulée de l'unification italienne.

Par essence l'Église est conservatrice, son analyse sociale reposant sur un prétendu "droit naturel" émanant de Dieu et, par là même immuable. Par extension, même si cela peut paraître contradictoire, elle est conduite à appuyer tout ordre social du moment, dans la mesure où il n'est pas fondamentalement athée ; et encore, l'histoire récente montre que, même dans ce cas, elle parvient à s'en accommoder. Le soutien direct qu'elle apporte actuellement au P.C. polonais contre les éléments "prétendus antisocialistes et anarchistes" n'est que le dernier en date des exemples concrets dans ce domaine.

Quant à la bourgeoisie capitaliste, fut-elle voltairienne, elle a besoin d'une certaine stabilité sociale pour poursuivre son essor. Cette convergence partielle d'intérêts ne pouvait que conduire à un mariage de raison, entrecoupé de scènes de ménage, car la composante

³⁸LÉON XIII, Encyclique *AEterni Patris* (4 août 1879), op. cit. , t. I, 42-75.

évolutive du capitalisme et l'ordre naturel thomiste présentent des incompatibilités évidentes.

Les desseins mystérieux de la Providence.

Cette alliance orageuse, Chapuis ne la nie pas : *"Ainsi, le développement capitaliste va-t-il trouver, de façon plus ou moins conflictuelle, un appui sérieux dans une Église qui, en se tournant vers le passé, contribue à masquer les réalités de la lutte des classes"*.³⁹ Il lui arrive même de s'en servir comme tremplin.

Par essence l'idéologie de l'Église trouve son expression politique dans le conservatisme, mais par souci de sa pérennité elle doit s'appuyer sur le consensus social, donc le récupérer en partie quand vient le moment où elle peut en perdre la maîtrise. C'est pourquoi elle pratique, comme tout appareil inquiet de son avenir, la politique dite du maintien de plusieurs fers au feu. C'est une gymnastique dont elle connaît toutes les finesses : *"Il arrivera que l'autorité doive arbitrer des conflits lorsque l'anarchie menace l'unité, mais elle doit veiller à ne pas éteindre l'Esprit sous le prétexte d'imposer l'ordre"*.⁴⁰

Le développement du capitalisme, donc de la lutte des classes a incontestablement produit au sein de l'Église un phénomène d'écartèlement entre l'appareil et une partie de la "base militante". Donc, comme l'avoue Georges Hourdin : *"Il lui fallait changer en disant qu'elle ne bougeait pas"*.⁴¹ Moins complaisants, nous dirons plutôt qu'il lui fallait donner l'illusion du changement, sans rien lâcher sur les principes, pour satisfaire - et ils se satisfont de peu - ceux que Chapuis décrit ainsi : *"Désormais, quand de jeunes chrétiens s'engagent dans l'action politique, ils le font de plus en plus sur des positions de gauche. Ce faisant, ils*

³⁹CHAPUIS, op. cit., 174.

⁴⁰P.A. LIÈGE, « Christianisme », *Encyclopaedia Universalis*, Paris 1968, vol. 4, 453-458.

⁴¹HOURDIN, op. cit., 55.

contribuent d'une façon déterminée à la renaissance d'idées socialistes et révolutionnaires".⁴²

Ainsi, tout le monde il serait beau, tout le monde il serait gentil. Mais c'est avant tout de la renaissance du pouvoir de l'Église sur la société qu'il s'agit. Et ce n'est qu'à travers une description fautive de l'histoire qu'on veut nous faire croire à un renouveau fondamental de la doctrine et de la pratique. L'essentiel de l'idéologie, Hourdin ne le cache pas : "On peut dire que son noyau tient au témoignage que transmet l'Église de la divinité et de la résurrection du Christ".⁴³ Tout le reste n'est que mauvaise littérature et miroir aux alouettes.

Quant à la pratique, nous ne devons pas la juger dans le moment présent sous peine d'en perdre la quintessence, mais historiquement, séculièrement. Car ce n'est pas la première fois que l'Église donne l'impression de traverser une crise grave. Au début du siècle Georges Sorel notait avec pertinence : "Lorsque le découragement vient nous surprendre, rappelons-nous l'histoire de l'Église... Les apologistes du catholicisme ont été si frappés de l'incohérence que présente cette histoire qu'ils ont prétendu qu'on ne saurait l'expliquer sans faire intervenir les desseins mystérieux de la Providence. Je vois les choses sous un aspect plus simple ; je vois que l'Église s'est sauvée malgré les fautes des chefs, GRACE A DES ORGANISATIONS SPONTANÉES ; à chaque rajeunissement se sont constitués de nouveaux ordres religieux qui ont soutenu l'édifice en ruine, et même l'ont relevé".⁴⁴

Il y aurait beaucoup à dire sur la spontanéité envisagée par Sorel, mais son analyse fondamentale des renaissances successives du pouvoir de l'Église rejoint, à travers les décennies, d'autres analyses envisageant un renouveau

⁴²CHAPUIS, op. cit., 167.

⁴³HOURDIN, op. cit., 55.

⁴⁴Georges SOREL, *La décomposition du marxisme*, Marcel Rivière, Paris 1910.

religieux au XXI^e siècle que les faits actuels nous obligent à ne pas traiter par l'indifférence.

IV - Un Yalta idéologique

Enfin Mazzini et Marx s'accordent encore sur ce point capital que les grandes réformes sociales qui doivent émanciper le prolétariat ne peuvent être réalisées que par un grand État démocratique, républicain, très puissant et fortement centralisé, et que pour le propre salut du peuple, pour pouvoir lui donner l'instruction et le bien-être, il faut lui imposer, au moyen de son propre suffrage, un gouvernement très fort.

Michel Bakounine⁴⁵

Robert Chapuis pourrait s'offusquer de se voir comparer à Mazzini et peut-être protester qu'on lui fait un méchant procès d'intentions, d'autant plus que Bakounine en avait déjà écrit : "*Mazzini, dans sa jeunesse, partagé entre deux courants opposés, était à la fois prêtre et révolutionnaire. Mais, à la longue, les inspirations du prêtre, comme on devait s'y attendre finirent par étouffer en lui les instincts du révolutionnaire, et aujourd'hui, tout ce qu'il pense, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, respire la réaction la plus pure*".⁴⁶

⁴⁵Michel BAKOUNINE, « Écrit contre Marx » (1872), *Oeuvres complètes*, Éd. Champ Libre, Paris 1975, vol. 3, 190.

⁴⁶Michel BAKOUNINE, « Réponse d'un international à Mazzini », *La liberté* n°17 (18 août 1871), op. cit., vol. i, 4.

Le chemin de l'enfer

Ce n'est pas dans notre univers culturel, mais bien dans celui de Chapuis qu'on prétend que le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions. Et comme ce ne sont pas ses intentions, bonnes ou mauvaises, que nous critiquons, il ne peut être question de procès d'intentions.

Ces quelques lignes de Bakounine montrent que nos préoccupations ne naissent pas des débordements de notre imagination, mais au contraire qu'elles sont en prise directe sur des réalités déjà observées, il y a plus d'un siècle et toujours d'actualité : christianisme et/ou socialisme, étatismisme et/ou anarchisme.

Cette question n'intéresse Chapuis qu'indirectement et seulement parce qu'il lui faut en nier l'existence, l'enfourer sous la "problématique" artificielle à la mode : christianisme et/ou marxisme. Deux molosses idéologiques s'efforcent de se partager le monde en attendant que leurs positions antagonistes s'évanouissent dans un syncrétisme, cette synthèse envisagée par leurs dialectiques respectives, aussi bien celle de Hegel dont le système de références inclut la pérennité de Dieu et de l'État que celle de Marx et Engels excluant Dieu et faisant dépérir l'État... asymptotiquement.

Il est donc nécessaire de débarrasser le champ de manœuvres des principaux gêneurs, ces anarchistes qui ont l'outrecuidance de poser tout le temps et partout, sous une forme qui ne sied à aucune des deux dialectiques en présence, la question du rôle de l'État, de sa logique interne, qui demandent "naïvement" si une structure étatique n'aurait pas des propriétés intrinsèques indépendantes des intentions de ses utilisateurs ; qui - les odieux mal-pensants - ne craignent ni de voir dans l'Église un pouvoir à abattre ni d'envisager que l'hypothèse d'Engels sur le dépérissement de l'État pourrait relever de l'idéalisme ou de la mystification : *"L'intervention d'un pouvoir d'État devient superflue dans un domaine après l'autre, et entre alors naturellement en sommeil. Le*

gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction des opérations de production".⁴⁷

Aussi Chapuis essaye-t-il soit de nous reléguer dans le passé, soit de nous noyer dans la confusion.

Des anarchistes de naguère...

Les références qu'il fait à l'anarchisme sont rares et superficielles, quatre en tout, et trois fois il relègue le concept dans l'histoire ancienne.

"Peu à peu, néanmoins une action militante de type nouveau crée de nouvelles conditions de rupture, à la fois anti-capitalistes et anti-impérialistes : la classe ouvrière peut ainsi retrouver son autonomie ; elle court alors le risque d'en revenir à l'anarcho-syndicalisme d'antan".⁴⁸

Et une cinquantaine de pages plus loin : *"... dans leur enthousiasme militant, les catholiques identifient alors l'autogestion plus encore que d'autres, plus encore que les anarchistes de jadis, avec la suppression de toute institution".⁴⁹*

La troisième référence de ce type est empruntée à un révérend-père dominicain sévissant alors à *Politique Hebdo* : *"Puisqu'il s'agit d'une extension de la situation révolutionnaire à de nouvelles catégories sociales, le mouvement étudiant qui commence aujourd'hui répète, historiquement décalé, les formes anarchiques, messianiques ; utopiques des débuts du monde ouvrier".⁵⁰*

Mais comme on n'est jamais trop sûr de l'eau qu'on dit dormir, surtout quand les faits montrent le contraire car les mêmes raisons conduisent aux mêmes conséquences, en même temps qu'on situe l'impact des thèses anarchistes

⁴⁷Friedrich ENGELS, *Anti-Dubring*, Éd. Sociales, 320.

⁴⁸CHAPUIS, op. cit., 154.

⁴⁹Ibid., 209.

⁵⁰R.P. Paul BLANQUART, o.p., in CHAPUIS, op. cit., 199.

dans les temps écoulés, on affirme - dialectiquement, c'est évident - qu'elles sont reprises, dans ce qu'elles avaient d'intéressant, par d'autres... et quels autres !

Pour semer la confusion, il faut mélanger les genres, et si l'anarcho-syndicalisme est toujours vivace dans le mouvement ouvrier, il faut le situer là où il n'est pas : *"la situation changera après la guerre quand la nouvelle scission, celle de Force Ouvrière, majorera les oppositions proprement politiques : la C.F.T.C. se développera dans la tradition anarcho-syndicaliste particulièrement puissante dans le mouvement ouvrier français"*.⁵¹ Or, en 1948, les statuts de la C.F.T.C. faisaient toujours référence à la doctrine sociale de l'Église dont cinquante ans plus tôt Emile Pouget, anarcho-syndicaliste qui fut membre du bureau confédéral de l'ancienne C.G.T., écrivait : *"Pour l'instant, c'est des trombines de socialos qu'ils se sont fabriquées : oh, leur socialisme chrétien n'a pas poussé en une nuit, kif-kif une vesse de loup. Il a mijoté quinze ans dans l'œuf, s'infiltrant doucement, partout où il y a mèche. On rigolait des empapaoutés des cercles catholiques, ne se figurant pas que ça ferait des petits... Mais voilà, les raticrons ont pour eux le temps et la patience : c'est pas sur les hommes, c'est sur les générations qu'ils agissent"*.⁵²

Et Robert Chapuis accomplit sa petite part de travail de bénédictin.

... aux "libertaires"

Le maximum de confusion calculée est atteint dans une demi-douzaine de pages sous-titrées "Libertaires et autogestionnaires".⁵³ Là on trouve en vrac, pèle-mêle, treize à la douzaine, le dominicain pré-cité, des maoïstes, la J.O.C., l'A.C.O., le P.S.U., la C.F.D.T., qui "en

⁵¹CHAPUIS, op. cit., 180.

⁵²Émile POUGET, *Le Père Peinard* (27 mars 1892), éd. Galilée, Paris 1976, 216.

⁵³CHAPUIS, op. cit., 197-204.

choisissant à la fois le socialisme et l'autogestion... a remis en marche l'ensemble du mouvement ouvrier" (vers quelles voies de garage ? - nous y reviendrons), Camus, Rimbaud, Claudel, pour établir une quasi-identification - par l'intermédiaire de la non-violence - entre Martin Luther King et Dom Helder Camara d'une part et d'autre part "*les mouvements libertaires qui exaltent de nouveaux types de collectivités, communes rurales ou citadines qui posent en termes nouveaux les questions de la famille, de la sexualité, de l'éducation*".

Nous ne discuterons pas ici les caractères que présentent ces tentatives communautaires, mais n'importe quel militant libertaire connaissant correctement l'histoire du mouvement sait, quand il se lance dans une telle aventure, qu'il ne réinvente pas le fil à couper le beurre et que les thèses qu'il essaye de mettre en pratique ont déjà été développées et mises en pratique il y a 70 ou 80 ans, qu'il n'y a rien de nouveau sur ce point... sauf, car l'offensive est générale, que certains semblent vouloir accommoder Stirner à une sauce évangélique qui lui aurait incontestablement donné des boutons.

Quant à la tentative de distorsion entre "anarchiste" et "libertaire" elle n'est pas digne d'un enseignant en lettres qui est tenu, professionnellement, de bien connaître le vocabulaire. Repartons donc pour un second tour de rallye-dictionnaire à propos de la définition de "libertaire". *Larousse* est abrupt : "Partisan de la liberté absolue ; anarchiste".⁵⁴ Foulquié et Saint-Jean le sont à peine moins : "Qui n'admet aucune restriction légale aux libertés individuelles ; synonyme : anarchiste".⁵⁵ S'efforçant de ne rien omettre, Lalande signale deux sens : "A/ (le plus fréquent) Partisan de la doctrine anarchiste... B/ (plus rare et impropre) Synonyme de libéral à l'un quelconque des sens de ce mot".⁵⁶

⁵⁴Larousse en 3 vol., Paris 1969.

⁵⁵Paul FOULQUIÉ & Raymond SAINT-JEAN, *Dictionnaire de la langue philosophique*, P.U.F., 2ème éd., Paris 1969, 406.

⁵⁶André LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, P.U.F., 9ème éd., Paris 1962, 558.

A peine jésuite (nous n'allons tout de même pas traiter d'"ignorantin" quelqu'un qui a été, et qui sera peut-être encore, un responsable important du P.S.). Chapuis manœuvre dans le même temps pour récupérer les tendances anarchistes par l'emploi du mot "libertaire" et pour évacuer les analyses, les concepts, vers les ténèbres extérieures par le biais de l'impropriété. On ne peut pas nier la qualité de la formation dispensée par la J.E.C.

Un partage tacite... avant solde

Pendant des centaines d'années l'Église a fait corps avec la réaction et l'obscurantisme - et cela continue : pour en être convaincu il suffit de ne pas se laisser abuser par les apparences - , aussi (et, particulièrement, à partir du XVIII^e siècle) la lutte contre la religion s'est identifiée au combat pour le progrès social et la liberté, donc à la lutte des classes.

Vint la bureaucratie de l'U.R.S.S. dont le développement implacable montra - ce qui ne peut étonner un anarchiste - qu'un État athée demeurerait avant tout un État et que l'idéologie dont il s'habillait ne lui enlevait aucune de ses caractéristiques fondamentales d'État.

La révolution d'octobre a soulevé l'enthousiasme d'une grande partie de la classe ouvrière internationale - et a même troublé bon nombre d'anarchistes -, mais une propriété importante de l'enthousiasme, quand il faut le faire durer longtemps, est de se transformer en dogmatisme ou en déception. Le dogmatisme des uns renforçant la déception des autres.

L'Église joue sur cette déception pour reprendre sur tous les fronts une offensive dont elle s'est donné les moyens par un travail soutenu pendant plusieurs décennies. Profitant de l'occasion offerte sur un plateau pour identifier athéisme à totalitarisme et liberté à religion, elle cherche à faire croire que son seul adversaire

est le marxisme et tente de le phagocyter par la récupération de certains de ses mots d'ordre mobilisateurs. La logique de la situation conduisant son antagoniste privilégié à adopter un comportement symétrique, tout semble se passer comme s'il y avait eu un Yalta idéologique et on observe un consensus conflictuel où les deux puissances apparemment opposées s'unissent pour faire front contre leur principal adversaire commun - l'anarchisme - et, par là même, défendre conjointement Dieu et l'État.

Mais tout est peut-être encore plus simple, car l'Église a nécessairement besoin de s'appuyer sur un pouvoir "civil". Comme elle a su, après l'avoir conquis de l'intérieur, abandonner l'empire romain décadent pour les "Barbares", comme elle a su s'adapter aux républiques bourgeoises après les avoir vainement combattues, il faut sans doute envisager qu'elle prend actuellement, par le "compromis historique" entre le Vatican et le Kremlin, ses dispositions pour composer avec les "nouveaux Barbares", avec le futur pouvoir dominant sur la planète, celui des révolutionnaires nomenklaturistes. Après tout, ils ont bien réussi, pour le moment, à mettre en place les structures d'intégration dont elle rêve !

V - Quelque chose de pourri au royaume de l'autogestion.

Le Syndicalisme fasciste est l'opposé du syndicalisme pré-fasciste ; et le point de discrimination entre eux, c'est l'Etat, auquel l'un était contraire et auquel l'autre se subordonne.

Giuseppe BOTTAI⁵⁷

⁵⁷BOTTAI op. cit., 32.

Chapuis se déclare partisan de ce qu'il appelle le "socialisme autogestionnaire". Sous diverses formes l'expression revient au moins une demi-douzaine de fois sous sa plume, malheureusement il ne définit jamais clairement ce qu'il entend par là. Serait-ce que, comme feu Pierre Dac, par là il n'entende rien ?

Nous allons donc nous efforcer de faire un rapide tour d'horizon, en omettant nécessairement de nombreux documents, soit par ignorance de leur existence, soit pour ne pouvoir en disposer momentanément.⁵⁸

Interprétation des anarchistes

Pour Frank Mintz, le concept d'autogestion recouvre les expériences de collectivisation qui se sont déroulées dans l'Espagne révolutionnaire entre 1936 et 1939 : "*Dans l'esprit des anarchistes espagnols, collectivisme et collectivisation signifiaient autogestion, dans le sens libertaire du mot*".⁵⁹

Dans une brochure de 1969, l'O.R.A. définissait l'autogestion comme "*la gestion directe, l'organisation de la production par les producteurs eux-mêmes et cela implique la destruction immédiate de l'appareil étatique*".⁶⁰

Pour Maurice Joyeux c'est tout aussi clair : "*Nous sommes pour la gestion de l'économie par les travailleurs, parce que nous refusons le système capitaliste et son agent de coordination, l'État. Nous voulons établir l'égalité économique, complément indispensable de l'égalité politique, sans laquelle il n'y a de liberté que pour ceux qui ont les moyens d'acheter. L'autogestion, la gestion ouvrière,*

⁵⁸Cette question est développée dans « Si l'autogestion était un fascisme rampant ? », *La rue*, n°29, 1er trim. 1981, 23-41.

⁵⁹Frank MINTZ, *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*, Bélibaste éd., Paris 1970, 18.

⁶⁰Organisation Révolutionnaire Anarchiste (O.R.A.), *L'autogestion*, Paris 1969.

la gestion directe, comme on voudra, nous semble la structure appropriée... "61

Quant au groupe *Noir et Rouge* il voyait l'autogestion comme une "gestion qui s'organise GLOBALEMENT" et qui "est fondée sur une appropriation collective DIRECTE des unités de production de base".⁶² En ce qui concerne l'État, il précise : "*La coexistence est une duperie. Si l'on veut supprimer l'appareil de l'État, c'est dans les premiers jours qu'il faut le faire, violemment et systématiquement. Attendre pour l'affronter est irréaliste, car il n'est à notre merci que peu de temps*"...⁶³ "*Plus le choc initial, la lutte armée, aura détruit l'État et la classe possédante, plus l'autogestion aura le temps et le besoin de s'étendre et de s'organiser, ce qui est essentiel à son maintien et à son succès définitif.*"⁶⁴

On peut donc conclure que, chez les anarchistes, la tendance générale conduit à définir l'autogestion comme la gestion égalitaire de l'économie par la classe exploitée et que cela implique un processus révolutionnaire au cours duquel cette gestion directe est instaurée, en même temps que l'appareil d'État est abattu définitivement, la coexistence des deux systèmes étant impossible. En effet, l'État, ou bien détruirait totalement les structures gérées par les travailleurs, ou bien récupérerait ces structures pour intégrer les organisations de la classe ouvrière dans un système de type corporatiste.

Cette interprétation est en concordance avec le communisme anarchiste tel, par exemple, que le définissait Elisée RECLUS : "*C'est après le renversement de l'État que les groupes de travailleurs affranchis... pourront... procéder scientifiquement à la culture du sol et à la production industrielle.*"⁶⁵

⁶¹JOYEUX, op. cit., 42.

⁶²Groupe Noir et Rouge, *Autogestion - État - Révolution*, Éd. du Cercle, Paris 1972, 157.

⁶³Ibid., 163.

⁶⁴Ibid., 164.

⁶⁵Elisée RECLUS, préface in Pierre KROPOTKINE, *La conquête du pain*, Tresse et Stock, Paris 1894, IX.

Est-ce bien cela que Robert Chapuis veut exprimer lorsqu'il utilise l'expression "socialisme autogestionnaire" ? Les chances en sont bien faibles et comme il donne peu d'indications nous allons devoir interroger d'autres auteurs.

De Rosanvallon à Georges Hourdin

Sur la couverture d'un ouvrage - dont Michel ROCARD a dit beaucoup de bien - écrit par le rédacteur en chef de C.F.D.T. aujourd'hui on peut lire ces trois propositions : *"L'autogestion n'est pas la fin de la politique, mais sa généralisation... L'autogestion n'est pas le collectivisme, mais la dépropriation... L'autogestion n'est pas la transparence, mais l'expérimentation..."*⁶⁶

Nous nous permettons d'ajouter que cela ne semble pas être non plus la clarté.

En allant y regarder de plus près on trouve, après une analyse de plusieurs interprétations possibles, les "propositions" de l'auteur pour lequel l'autogestion est : *"1-... une idée politique neuve... 2-... un réalisme démocratique... 3-... l'appropriation sociale des moyens de pouvoir dans la société tout entière... 4-... autant une tragédie qu'un objectif... 5-... liée au développement d'un mode de production autonome. Elle implique que soit reconsidéré le rapport entre l'activité économique et les autres formes de l'activité sociale."*⁶⁷ Nous ne sommes pas encore au bout du tunnel, mais, en passant, la dernière proposition signifie -t- elle que les relations entre un mode d'activité économique (de production) et les "autres formes de l'activité sociale" relèvent du hasard plus que de la nécessité et peuvent être modifiées à volonté, à la carte ?

⁶⁶Pierre ROSANVALLON, *L'âge de l'autogestion*, Seuil, Paris 1976..

⁶⁷Ibid., 16-17.

Beaucoup de charabia ésotérique - "la condition et la conséquence en sont la constitution d'une société multidimensionnelle dont le travail ne soit plus le seul centre de référence"⁶⁸ - pour en arriver à quelques formules clés qui mettent les montres à l'heure : "on peut autogérer un atelier, voire un département des usines Renault, mais pas l'ensemble de la Régie"⁶⁹ ; "C'est pourquoi le développement d'une Europe politique et militaire est indispensable au développement d'une société autogérée".⁷⁰ Faut-il pousser plus avant ? On y lirait encore : "la planification autogérée n'est rien d'autre que la planification démocratique, définie comme choix collectif d'un modèle de développement".⁷¹

*

**

Daniel CHAUVET n'aime vraisemblablement pas les phrases lapidaires, aussi les 250 pages de son ouvrage - préfacé par Edmond MAIRE - ne contiennent pas, sauf erreur, de définition de l'autogestion, car on ne peut tout de même pas considérer comme une définition précise la première phrase : "Se déclarer partisan de l'autogestion, c'est vouloir renouer avec le principe fondamental du socialisme : l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes".⁷²

Dans l'esprit de l'auteur c'est certainement l'ouvrage tout entier qui est la définition de l'autogestion. N'est-ce pas un moyen facile de diluer l'essentiel au fil du discours ? L'essentiel que nous retiendrons concerne le rôle du syndicat : "Parmi les institutions d'entreprise existantes, celle qui doit, de loin l'emporter sur toutes les autres pour

⁶⁸Ibid., 80.

⁶⁹Ibid., 77.

⁷⁰Ibid., 78.

⁷¹Ibid., 151

⁷²Daniel CHAUVET, *Autogestion*, Seuil, Paris 1970, 11.

diminuer les prérogatives patronales dans la période présente est, à notre sens, le syndicat d'entreprise".⁷³

Observons qu'un des rôles importants du syndicat en tant qu'organisation de classe est justement de faire sortir les travailleurs du ghetto de la structure verticale de l'entreprise (verticale comme, par exemple, était la structure des "syndicats" franquistes), alors que Chauvey propose qu'on les réenferme à nouveau dans ce ghetto parce que ce serait une des conditions nécessaires à la préparation de l'autogestion.

Comme en outre, dans les 250 pages de Chauvey, le devenir de l'État n'apparaît pas clairement, on est conduit à se demander si son système autogestionnaire n'aurait pas, par sa logique interne, trop de points communs avec le système dont il est question dans le texte mis en épigraphe de ce chapitre.

*

**

Les joyeux lurons qui signent RATGEB ont certainement une immense culture - et ils l'étalent - puisqu'ils imaginent une "autogestion généralisée" comme Einstein avait construit une relativité généralisée. Et ils y tiennent à ce vocabulaire einsteinien au point de ne pas se soucier de son domaine de validité : "*L'espace-temps créé par la révolution de la vie quotidienne...*"⁷⁴ Ils commettent l'erreur propre à tous les situationnistes, s'arrêtent à la surface des choses et, par exemple, s'ingénient à ne voir dans la marchandise que l'apparence qu'en montre le système marchand. Ceux que j'ai pu approcher avaient pourtant un bon coup de fourchette.

⁷³Ibid., 233.

⁷⁴RATGEB, *De la grève sauvage à l'autogestion généralisée*, 10/18, Paris 1974, 122.

Après tout ils n'ont peut-être pas tout à fait tort d'aller chercher des moyens ponctuels dans les canulars du concours Lépine et leur "projet d'abolir la distinction entre les villes et les campagnes"⁷⁵ se situe dans la ligne générale d'Alphonse Allais. Le programme de l'autogestion généralisée ne contient pas encore le dessein de prolonger le boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer, mais cela ne saurait tarder.

Les amuseurs sont nécessaires et, comme ils l'ont eux-mêmes savamment analysé, leur rôle n'est pas négligeable dans la "société du spectacle".

*

**

Les situationnistes ont tout de même plus de talent que les énarques du C.E.R.E.S. Ces jeunes loups snobs veulent cependant montrer qu'à l'E.N.A. aussi on lisait *l'Internationale situationniste* et émaillent leurs propos de quelques-unes de ces sentences exorcistes construites à partir d'une dégénérescence de l'art du contrepet déjà utilisé par Marx et Engels : "*Société des hommes divisés, le capitalisme est celle de la division de l'homme*"⁷⁶ ; "*c'est-à-dire, comme nous le verrons tout à l'heure, autant celle de la propriété du pouvoir que celle du pouvoir de la propriété*"⁷⁷ ; etc. On retiendra qu'ils offrent une définition de l'autogestion dont le début montre un manque total... d'autoludicité : "*Pour éviter les risques bien connus de bavardage, la première précaution à prendre est de vocabulaire. Nous entendons par autogestion une organisation de la société telle que dans TOUS LES DOMAINES DE L'ACTIVITE SOCIALE, celle-ci s'accomplisse sans diviser d'aucune manière les hommes entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, une organisation*

⁷⁵Ibid., 68.

⁷⁶Les Cahiers du CERES, n°11, janvier 1972, 2.

⁷⁷Ibid., 6.

qui assure donc l'abolition permanente, réelle et constitutionnelle de toute séparation entre gouvernants et gouvernés. Cette définition mérite d'être précisée et, dans la mesure du possible, justifiée dans chacun de ses termes."⁷⁸ Sage précaution. Ces précisions indiquent que l'autogestion doit s'intégrer dans la "planification démocratique de l'entreprise"⁷⁹ et que "Sans doute les orientations définies par une planification démocratique s'imposent-elles aux unités de production et elles s'imposeront d'autant plus que le plan sera doté des moyens nécessaires à sa bonne exécution".⁸⁰

On n'est pas plus clair, car nulle part la brochure ne traite sérieusement de l'abolition de l'État : enfermés dans le ghetto de l'entreprise, les travailleurs auront tout juste le droit - ou plutôt l'illusion du droit - "d'autogérer" leur exploitation par la nouvelle bureaucratie dominante. Merci camarade patron !

*

**

Négligeons l'autogestion insaisissable de l'insaisissable Maurice Clavel, ses bondieuseries vous transportant en un rien de temps aux sommets de l'ennui.⁸¹

Georges Hourdin ne s'embarrasse pas de finasseries dialectiques : "L'important est de faire du secteur nationalisé un terrain pratique pour l'autogestion qui devra être étendue peu à peu à toutes les entreprises importantes..."⁸² Tout cela, bien entendu, dans le cadre de la "planification démocratique" définie ainsi : "La démocratie économique suppose l'établissement et le vote démocratique d'un plan, de même que l'institution du

⁷⁸Ibid., 3.

⁷⁹Ibid., 59-73.

⁸⁰Ibid., 70.

⁸¹Maurice CLAVEL, *Dieu est Dieu nom de Dieu !*, Seuil, Paris 1975.

⁸²HOURDIN, op. cit., 215.

pouvoir régional. Le plan sera voté pour cinq ans au cours de la première année suivant l'investiture des chambres du parlement élues, elles aussi, pour cinq ans"⁸³ Et cela suppose une "réforme" de l'entreprise : "Le comité d'entreprise y est obligatoire, mais la loi de 1945 n'est pas appliquée. Il faut la rendre obligatoire - même quand il n'y a pas de candidats syndicaux -, sous menace de sanctions graves. Les pouvoirs du comité d'entreprise seraient étendus de telle sorte qu'il ait la charge de désigner le chef du personnel. Les membres du comité d'entreprise désigneraient un co-gérant, dans le cas des S.A.R.L. ; la moitié des membres du comité d'administration dans le cas des autres formes de société".⁸⁴

Et pour saluer la mise en place d'un si bel édifice, un coup de clairon s'impose : "L'apparition du pouvoir ouvrier, la vie donnée aux provinces, la naissance officielle de l'assemblée économique et de la planification démocratique, les triples élections tous les cinq ans, l'existence donnée aux trois secteurs de l'économie : secteur autogéré, secteur cogéré, secteur libre ; tout cela ferait participer l'ensemble de la population aux décisions importantes dont dépend son destin. Les Français seraient, à nouveau, appelés à faire l'Histoire de la France dans sa totalité, et démocratiquement".⁸⁵

Un gros bémol, tout de même : "Les rapports de production, sans être bouleversés peut-être, seraient modifiés".⁸⁶ On commençait un peu à s'en douter qu'ils ne seraient pas bouleversés, les rapports de production ! En d'autres temps, et sans l'habillage pseudo-démocratique, une telle construction de l'esprit s'appelait "corporatisme" au lieu de "planification démocratique". Et le dithyrambe tricolore ci-dessus mérite d'être comparé au suivant, selon lequel :.. "les origines (du syndicalisme fasciste) datent en réalité de ce discours de mars 1919, où Benito Mussolini disait aux ouvriers de Dalmine "vous vous êtes placés sur le terrain de la classe, mais vous n'avez pas oublié la Nation ;

⁸³Ibid., 216.

⁸⁴Ibid., 216.

⁸⁵Ibid., 219.

⁸⁶Ibid., 219.

vous avez parlé du peuple italien et pas seulement de votre métier".⁸⁷

Après trois quarts de siècle, Georges Hourdin - il n'est pas le seul, le bougre ! - retrouve la tradition d'Albert de Man et de La Tour du Pin. Il ne faut pas s'en étonner : la boucle est bouclée.

Etre ou ne pas être... "autogestionniste"

Face aux conclusions provenant d'un rapide survol de la question, la contre-argumentation habituelle consiste à dénoncer la sollicitation des textes par des découpages judicieux. Il n'y a pas de miracles : que ceux qui auraient des doutes - comportement sain, rationnel - analysent eux-mêmes les ouvrages cités... et de nombreux autres. Nous ne craignons pas le débat.

Là encore, il n'est pas question de procès d'intention. L'examen des textes et des comportements à la lumière de ce que nous pensons connaître de l'histoire nous a simplement convaincus que, hors les positions des anarchistes qui sont claires et cohérentes pour la plupart - mais l'expérience espagnole montre que même dans un tel cas la mise en pratique peut conduire à des erreurs -, tout "projet autogestionnaire" n'impliquant pas la destruction de l'État est, par sa logique interne, nécessairement réactionnaire et même franchement fascisant.

D'autant plus que les bonnes intentions des chérubins de la J.O.C. et de l'A.C.O. ne peuvent qu'aggraver le danger, leur formation - qu'ils en aient ou non conscience - étant foncièrement corporatiste

Nous devons donc faire preuve de lucidité et nous demander si, dans de telles conditions, il nous est encore possible d'utiliser le mot "autogestion" avec notre signification. Sommes-nous bien sûrs qu'il fait partie de notre vocabulaire fondamental ? qu'introduit de

⁸⁷BOTTAI, op. cit., 32.

l'extérieur - corps étranger au mouvement ouvrier - il n'est pas en train de s'emparer de nos moyens pour les retourner contre nos objectifs, à la manière d'un virus bactériophage ?

Ce n'est pas la première fois que des questions de vocabulaire prennent cette importance. Au siècle dernier nos prédécesseurs ont déjà dû choisir entre "communisme" et "collectivisme" :

*"Ayant accepté la propriété COLLECTIVE, et l'expropriation pour y arriver, les anti-étatistes de l'Internationale prirent la désignation de COLLECTIVISTES pour se distinguer nettement du communisme étatiste et centralisateur de Marx et Engels et de leurs partisans, et celui des communistes français qui étaient restés dans la tradition autoritaire de Babeuf et de Cabet"*⁸⁸ ;

*"Le mot collectivisme s'est primitivement substitué non au mot SOCIALISME, mais au mot COMMUNISME (...) Les socialistes de l'Internationale formaient en 1869 trois écoles : mutuellisme (proudhonien), marxisme ou communisme d'État, et collectivisme. A partir de 1878 ou 1880 on ne trouve plus dans le socialisme que deux écoles bien tranchées : marxisme, appelé désormais collectivisme (tout en restant la doctrine du socialisme d'État) et communisme anarchiste ou chez quelques-uns, anarchisme (ancien collectivisme)..."*⁸⁹

Sur le mot "autogestion" on trouve déjà des doutes dès 1969 : *"Mais il faut être clair, si en parlant d'autogestion on entend simplement faire participer tout le personnel à la gestion en conservant à chacun ses avantages acquis, on aura effectivement une autogestion, une gestion de l'entreprise par tout le personnel, mais il ne s'agira pas d'une révolution économique (...) Et cette autogestion le parti révolutionnaire la combattra sans relâche..."*⁹⁰ A quelques-uns nous avons posé le problème trois à quatre ans plus tard : *"Doit-on abandonner le mot AUTOGESTION parce que certains lui*

⁸⁸Pierre KROPOTKINE, *La science moderne et l'Anarchie*, Stock, Paris 1913, 82.

⁸⁹James GUILLAUME in André LALANDE, op. cit., 148.

⁹⁰Maurice JOYEUX, *L'anarchie et la société moderne*, Nouvelles Éditions Debresse, Paris 1969, 200.

imposent un contenu frelaté ? Ou bien , au contraire , doit-on se battre pour que les travailleurs l'utilisent et soient amenés à le pratiquer avec son sens initial ?"⁹¹

A l'époque nous ne fournissions pas de réponse, refusant de nous fonder uniquement sur le flair. Aujourd'hui, après avoir accumulé la documentation, la réponse est nette : il faut rapidement abandonner l'utilisation du mot "autogestion". En évitant de se demander dans l'abstrait si nous avons raison ou tort, car il s'agit d'une situation politique concrète dans laquelle nous ne faisons pas le poids matériellement. Nos adversaires disposent, pour une période qui sera encore longue, d'organisations et de moyens de diffusion beaucoup plus importants que les nôtres.

Nous battons pour la "gestion directe" et la destruction de l'État, inconditionnellement oui ! Et ce vocabulaire-là est suffisant. A l'extérieur du mouvement spécifiquement anarchiste le mot "autogestion" a une signification en contradiction fondamentale avec nos conceptions et nos analyses. La lucidité est donc de rigueur : puisque nos forces ne nous permettent pas de maîtriser le tourbillon, il devient nécessaire d'abandonner la position tant qu'il est encore temps. Ce n'est plus affaire de tactique , mais de stratégie.

Ceux qui ne prendront pas conscience du danger seront malgré eux, irrémédiablement emportés par un mythe réactionnaire.

⁹¹Pour Nous *Le Combat Continué*, n°10, janvier 1973, Spécial AUTOGESTION

VI - La C.F.D.T. Pour quoi faire?

Il est urgent de reconstituer à l'échelle de la rue, du quartier ou du grand ensemble, le tissu social où l'homme puisse épanouir les besoins de sa personnalité. Des centres d'intérêt et de culture sont à créer ou à développer au niveau des communautés et des paroisses, dans ces diverses formes d'associations, ces cercles de loisirs, ces lieux de rassemblement, ces rencontres communautaires où chacun, échappant à l'isolement, recréera des rapports fraternels.

PAUL VI⁹²

C'est un plaisir de goûter l'aisance avec laquelle Chapuis manie l'à-peu-près et l'art de la litote. Décidément il a eu de bons maîtres.

Et l'itinéraire que nous venons de parcourir à sa suite ne pouvait qu'aboutir à un plaidoyer en faveur de la C.F.D.T. Nous n'y coupons pas

De l'histoire approximative

On peut falsifier l'histoire en faisant semblant de l'examiner du point de vue de Sirius Chapuis sait le faire : *"Il n'y a pas que la droite pour confondre anti-impérialisme et prosoviétisme. Ces termes paraissent aussi difficiles à dissocier pour la direction de la C.G.T. qui se conforme à la stratégie "communiste" d'appui à l'Union soviétique, que pour celle de Force Ouvrière qui, par anti-soviétisme et au nom de la*

⁹²PAUL VI, *Pour une société humaine* (14 mai 1971), « Lettre au cardinal Maurice Roy à l'occasion du 80ème anniversaire de *Rerum novarum* », Éd. du Centurion, Paris 1971, § 11, 37.

liberté, appuie l'impérialisme américain à travers le monde".⁹³

C'est un peu trop facile d'effacer ainsi les raisons concrètes de la scission de 1947-1948. Avec Chapuis nous devons avoir le même âge à quelques mois près. A cette époque où il allait à l'école confessionnelle et "*lisait jusqu'à la dernière ligne les cahiers du Père de Foucauld*",⁹⁴ je découvrais l'espoir de nos camarades de la C.N.T. et de la F.A.I. réfugiés dans le sud-ouest et commençais à traîner mes culottes courtes dans les meetings syndicaux.

Même si cela ne donne aucun brevet, aucune certitude dans la connaissance des mobiles profonds du mouvement ouvrier, c'est tout de même une meilleure école que la fréquentation des sacristies.

La mainmise de l'appareil du P.C. sur la C.G.T. se faisait de plus en plus pesante et j'ai le souvenir précis - au cours de la grève des postiers de juillet-août 1946 qui fut un des moments cruciaux du processus de scission - d'un militant communiste (un dénommé Mazon, député P.C. dix ans plus tard) représentant le bureau de l'union départementale C.G.T. de la Gironde qui, le mardi 30 juillet dans l'après-midi, cherchait à ameuter la population contre les grévistes. Il y allait déjà de l'intérêt national.

Sans le suivre aussi loin dans l'éliision historique, certains amis politiques de Chapuis - il semble que Jacques Julliard et Edmond Maire en soient - se gardent prudemment de démentir que la scission fut surtout liée au plan Marshall et aux "grèves Molotov" de l'automne 1947 : "*La scission de Force Ouvrière à la fin de 1947, devait d'ailleurs la renforcer (la C.F.T.C.) dans la conviction qu'elle avait agi sagement, et que la coexistence de communistes et de non-communistes au sein d'une même confédération, dans le contexte de la guerre froide, était décidément bien difficile*".⁹⁵

⁹³CHAPUIS, op. cit., 154.

⁹⁴CHAPUIS, op. cit., 14.

⁹⁵Edmond MAIRE & Jacques JULLIARD, *La C.F.D.T. d'aujourd'hui*, Seuil, Paris 1975, 120.

Or c'est à partir de 1946 que des pans entiers de la C.G.T. ont commencé à la quitter et cela n'avait strictement rien à voir avec la guerre froide, mais relevait uniquement de la défense des intérêts de classe des travailleurs.

Le regroupement, principalement autour de Force Ouvrière, a eu lieu entre fin 1947 et début 1948, effectivement dans les premiers mois de la guerre froide. Mais alors que la scission gagnait l'Internationale et que la C.I.S.L. se détachait de la F.S.M., la plupart des membres du groupe "Reconstruction" au sein de la C.F.T.C. - ceux qui sont à l'origine de ce qu'il est convenu de nommer la "déconfessionnalisation" - s'inquiétaient fort peu du risque d'appuyer l'impérialisme américain à travers le monde puisqu'ils étaient partisans de l'affiliation de la C.F.T.C. à la C.I.S.L. *"Tandis que les majoritaires sont favorables à son maintien dans la C.I.S.C., les minoritaires militent au contraire pour l'adhésion à la C.I.S.L., nouvellement fondée par les syndicats européens d'obédience socialiste et les syndicats américains".*⁹⁶

Chapuis voudrait-il laisser entendre que lui et ses amis d'aujourd'hui appartiennent au camp des purs, et qu'aux purs tout est pur ? Cela nous promet bien du plaisir.

Les intentions avouées

Dès les premiers temps du développement du capitalisme, il est apparu que la défense des intérêts de classe des exploités présentait une incompatibilité certaine avec les intérêts de l'Église. René Rémond - président du Centre Catholique des Intellectuels Français - déclare clairement : *"... la classe ouvrière n'a jamais été chrétienne : elle s'est constituée en dehors de l'Église".*⁹⁷ La franchise d'une telle formulation ne doit pas satisfaire Chapuis puisqu'il préfère écrire : *"Le monde ouvrier est extérieur à la*

⁹⁶Ibid., 54.

⁹⁷RÉMOND, op. cit., 108.

société catholique",⁹⁸ ce qui lui évite de reconnaître que la société catholique est extérieure au monde ouvrier.

Mais il existe des travailleurs, des exploités, qui aussi sont chrétiens. Julliard et Maire essaient de montrer que ceux qui, dès la fin du XIX^e siècle, ont choisi de fonder des "*syndicats catholiques*"⁹⁹ ont refusé la structure corporatiste préconisée par de Mum et Harmel

Leur thèse est que la C.F.T.C., d'abord organisation confessionnelle "*dont les statuts font explicitement référence à la doctrine sociale de l'Église*"¹⁰⁰ et dont le bureau confédéral est assisté "*d'un comité théologique, présidé par un ecclésiastique*"¹⁰¹ est devenue "*un confluent de traditions*"¹⁰² par "*une double greffe, sociale-démocrate et syndicaliste révolutionnaire, sur un vieux fond de christianisme social*".¹⁰³

En première lecture leur exposé semble convaincant. On peut admettre en effet que la logique de la lutte des classes conduise des travailleurs, partant d'une tradition absolument étrangère au mouvement ouvrier, à s'intégrer à ce dernier par le développement de leur conscience de classe au cours du combat permanent contre l'exploitation. Les organisations de classe historiques comptent parmi leurs adhérents et leurs militants des travailleurs qui ont suivi cette voie.

Et Georges Vidalenc écrivait des militants de la C.F.T.C. de l'entre-deux-guerres : "*... s'ils croient en une puissance divine et en une autre vie compensatrice des épreuves terrestres, (ils) ne renonçaient pas pour autant à l'amélioration de leur condition actuelle et sauront, à l'occasion, défendre les droits et les intérêts des salariés à l'encontre du patronat, même catholique*".¹⁰⁴

⁹⁸CHAPUIS, op. cit., 176.

⁹⁹MAIRE & JULLIARD, op. cit., 42.

¹⁰⁰Ibid., 47.

¹⁰¹Ibid., 47.

¹⁰²Ibid., 60.

¹⁰³Ibid., 41.

Aussi ce que plaident Maire et Julliard ne paraît pas invraisemblable à première vue. Les événements de 1936, en particulier, par le brassage qu'ils provoquèrent, ont conduit la C.F.T.C. - bien qu'elle soit "peu favorable aux occupations d'usines, ou parfois franchement hostile"¹⁰⁵ - à remettre en cause dans les faits "l'obligation théorique faite à tout nouveau syndiqué d'être notoirement catholique, parrainé par deux anciens".¹⁰⁶ Le second brassage dû à la guerre fut "pour la C.F.T.C. l'occasion d'affirmer hautement une double orientation anticapitaliste et antitotalitaire".¹⁰⁷

Puis de 1946 à 1964 le groupe "Reconstruction" se chargea (par un excellent travail de fraction) de "l'apport du socialisme démocratique",¹⁰⁸ par exemple en faisant substituer dans les statuts, en 1947, "le refus du développement systématique des antagonismes de classes au refus pur et simple de la lutte des classes",¹⁰⁹ décision qui ouvrirait "incontestablement la voie au congrès extraordinaire de 1964, qui supprimera les dernières apparences confessionnelles dans une confédération qui, depuis des années, s'était laïcisée de l'intérieur".¹¹⁰

Ce fut enfin mai 1968 et le choix en faveur du "socialisme autogestionnaire". Là s'arrête la vraisemblance apparente, car une seconde lecture à la lumière de ce choix et de faits ultérieurs permet de discerner dans l'ouvrage de Maire et Julliard une ligne politique beaucoup moins angélique.

¹⁰⁴ Georges VIDALENC, *La classe ouvrière et le syndicalisme en France*, CGTFO, Paris 1969, 356.

¹⁰⁵ MAIRE & JULLIARD, op. cit., 44.

¹⁰⁶ Ibid., 44.

¹⁰⁷ Ibid., 46.

¹⁰⁸ Ibid., 47-56.

¹⁰⁹ Ibid., 49.

¹¹⁰ Ibid., 49.

Les réalités sous-jacentes

Mais, après tout, le "socialisme autogestionnaire" prôné par la C.F.D.T. n'est peut-être pas ce mythe réactionnaire dénoncé précédemment. Pour Julliard et Maire c'est cependant un mythe : *"Elle fait de l'autogestion un mythe-moteur, c'est-à-dire une représentation collective génératrice d'action dès maintenant"*.¹¹¹ Voilà donc un point acquis.

Passons au contenu du mythe : *"Depuis son congrès de 1970, la C.F.D.T. a défini à partir de trois piliers fondamentaux la société qu'elle entend contribuer à construire : la propriété sociale des moyens de production, la planification démocratique et l'autogestion"*.¹¹² Pour demeurer objectifs nous devons faire à priori l'hypothèse que la "planification démocratique" telle que la conçoit la C.F.D.T. n'a peut être rien de commun, sous réserve d'inventaire, avec celle que nous propose Georges Hourdin.

Sur ce point Maire et Julliard sont peu précis, mais Edmond Maire a consacré plusieurs pages à cette question dans un ouvrage plus récent. Il y déclare d'abord : *"Autogestion et planification ne s'opposent pas. Au contraire elles se complètent"*.¹¹³ Et un peu plus loin : *"Les décisions du sommet se réduisent à ce qui n'a pu être tranché à la base et à ce que - d'un commun accord - les diverses instances locales ont décidé de porter à un arbitrage plus élevé"*.¹¹⁴

Que sera donc ce fameux "sommet" qui doit rendre un arbitrage plus élevé ? : *"Nous ne sommes pas naïfs et n'imaginons pas qu'une société autogérée pourrait faire dépérir l'État au point que sa disparition puisse apparaître comme une perspective réaliste"*.¹¹⁵ Ne soyons pas plus naïfs que Maire en lui cherchant systématiquement des

¹¹¹Ibid., 176.

¹¹²Ibid., 183.

¹¹³Edmond MAIRE, *Demain l'autogestion*, Seghers, Paris 1976, 92.

¹¹⁴Ibid., 98.

¹¹⁵Ibid., 117.

circonstances atténuantes. Car, lorsqu'il poursuit : *"D'ailleurs - et on l'a déjà dit - une société où la liberté de chacun serait sans limite serait impitoyable aux plus faibles"*,¹¹⁶ il ne nous apprend rien de plus que ne dénonçait déjà Bakounine qui n'avait pas la naïveté de croire que l'Etat pouvait servir de régulateur à la liberté.

Aussi, plus on articule les parties du texte entre elles, plus le masque se lève et plus apparaît le vrai visage du "socialisme autogestionnaire" que nous propose la C.F.D.T. Il ne suffit pas d'essayer de nous tromper par des affirmations gratuites qui cherchent à nier les propriétés intrinsèques des structures étatiques : *"la nature de l'État étant liée à la nature des rapports sociaux dans l'ensemble de la société, c'est la nature même de l'État qui changera dans une société autogérée conçue en fonction de nouveaux rapports sociaux"*.¹¹⁷ Cette chanson sur la "nature de l'Etat" qui doit changer si... d'autres l'ont déjà chantée. Les conséquences, nous ne les connaissons pas seulement depuis quelques années, notamment par l'intermédiaire de Soljénitsyne et Plioutch. Cela fait plus de cinquante ans que Makhno et Voline, entre autres, nous ont appris de quoi il retournait. Nous n'appartenons pas, au contraire de Maire, Julliard, Chapuis et consort, à la dernière génération de boy scouts débarquant dans la lutte des classes.

Prétendre que *"Le plan démocratique sera le moyen de multiples confrontations nécessaires à tous les niveaux : entreprises et communes, régions et gouvernement central... Il coordonnera l'ensemble des activités économiques dans le sens de l'intérêt général. (...) L'autogestion qualifie une méthode et un esprit de décision, le fait pour un peuple, une communauté de se diriger eux-mêmes. La planification démocratique est un moyen, à l'échelle d'une nation ou d'une région, de maîtriser l'avenir et d'organiser le développement"*,¹¹⁸ prétendre cela n'a strictement rien à voir avec les intérêts de classe des exploités.

¹¹⁶Ibid., 117.

¹¹⁷Ibid., 115.

¹¹⁸Eugène DUTHOIT, *Rénovation française, apport des semaines sociales*, Flammarion, Paris 1942, 60.

En revanche cela a à voir avec les thèses défendues par Georges Hourdin. Il n'y a pas à s'en étonner : l'inspiration de tous ces braves gens est puisée à la même source.

Le passé de l'arbre

En effet les lignes citées précédemment montrent un désagréable air de famille avec les suivantes : *"Il appartient donc à l'État, par-dessus les entreprises et les professions, gérantes de biens communs dans leur sphère particulière, de coordonner les activités diverses qui se déploient sur le plan de la production et de l'échange, pour les faire concourir toutes, harmonieusement, au bien, plus large, de l'Économie nationale tout entière"*.¹¹⁹

Or ces dernières datent de 1942, sont signées par Eugène Duthoit, alors président des Semaines Sociales de France et sont précédées :

- d'une introduction où J. Vialatoux précise que : *"la doctrine du BIEN COMMUN (...) a pour FIN PROPRE de fournir aux hommes des cités qui offrent à leurs personnes, en fonction des circonstances mouvantes de leur vie terrestre, les conditions sociales et les institutions positives les plus favorables à leur développement"*.¹²⁰

- d'une préface où le cardinal Gerlier ne craint pas d'affirmer que : *"ces pages démontrent, avec une force qu'accroît leur sérénité, l'indispensable intégration de la vérité chrétienne dans les fondements de l'ordre nouveau"*.¹²¹

Il serait malhonnête de prétendre à l'identité totale de ces textes et des précédents, et d'oublier qu'il s'agit seulement de fragments. Il s'agit d'indices, mais d'indices dont il ne faut pas nier l'importance car ils corroborent les

¹¹⁹Eugène DUTHOIT, *Rénovation française, apport des semaines sociales*, Flammarion, Paris 1942, 60.

¹²⁰*Ibid.*, 20.

¹²¹*Ibid.*, 8.

craintes formulées tout au long de cette étude : chassez le naturel ... Il faut d'ailleurs porter au crédit de Julliard et Maire qu'ils ne nient pas le poids des réminiscences même si c'est pour essayer de le minimiser : "... toute greffe a pour effet de transformer en profondeur l'arbre auquel elle s'applique ; inversement c'est aussi l'arbre tout entier qui se souvient de son passé".¹²²

C'est pourquoi nous sommes amenés à conclure que sous l'apparence de ce qu'il est convenu de désigner par le mot "déconfessionnalisation", sous les dénominations d'autogestion et de planification démocratique, la C.F.D.T. essaye de nous faire avaler un nouvel avatar du corporatisme et de la thèse du "bien commun", qu'on camoufle en "intérêt général". Les promoteurs de ce ravalement peuvent être sincères et inconscients, cela ne change rien aux faits et ne peut pas nous faire accepter leur tentative de récupération des militants anarcho-syndicalistes de la C.G.T. d'avant 1914.

Comme le proposent Maire et Julliard : "*Pour juger des idées d'une organisation, il n'est pas de mauvaise méthode de commencer par examiner dans quelle mesure elle se révèle résolue et capable de les appliquer à son fonctionnement interne*".¹²³ Ils ajoutent même : "*Nous autres, syndicalistes, savons qu'il est plus facile de préconiser l'autogestion et la planification démocratique de l'économie dans la société future que de faire régner la démocratie dans le fonctionnement du syndicat. Dans la tradition syndicale, la démocratie porte un nom, ou plutôt se traduit par un mode bien particulier d'organisation : le fédéralisme*".¹²⁴

Il est bien évident que les conceptions que la C.F.D.T. a du fédéralisme, de l'autogestion et de la planification démocratique ne sont pas incohérentes. Certains de ses adhérents ont pu apprécier cette cohérence quand, en décembre 1976, le pouvoir central de l'organisation a dissout les bureaux d'une union locale (8ème et 9ème

¹²²MAIRE & JULLIARD, op. cit., 42.

¹²³MAIRE & JULLIARD, op. cit., 63.

¹²⁴Ibid., 63.

arrondissements de Paris) et d'une union départementale (Gironde) et, plus près dans le temps, un syndicat de postiers de l'agglomération lyonnaise et une section d'Usinor-Dunkerque.

Voilà un "fédéralisme" qui a toutes les propriétés du centralisme et cela se comprend quand on sait qu'à la C.F.D.T. la circulation de l'argent est strictement verticale. Encore un mot dont "ils" ont dénaturé la signification : l'utilisation du vocabulaire n'est décidément pas neutre.

Tout semble donc se passer comme si la C.F.D.T. - au moins son appareil - se comportait en cheval de Troie de la réaction cléricale dans le mouvement ouvrier.

Il est évident que rien n'est figé et les optimistes ont le droit de rêver que l'érosion des décennies favorisera sa transformation en une véritable organisation de classe des travailleurs. Nous n'en sommes pas encore là et nous ne pouvons accepter la thèse de ceux qui affirment que la C.F.D.T. est la seule chance de l'anarcho-syndicalisme en France. Il n'est pas question que nous nous laissions prendre à un pieux miroir aux alouettes.

La "déconfessionnalisation" doit être prise seulement pour ce qu'elle est, pas pour ce que certains naïfs - vrais ou qui font semblant de l'être - voudraient qu'elle soit.

Pour un profane, se "déconfessionnaliser" signifie implicitement rompre tous liens avec le cléricalisme et c'est là qu'est le piège auquel se laissent prendre les gogos. Car, pour un cléricale, se déconfessionnaliser, c'est seulement rompre les liens statutaires, juridiques, avec la hiérarchie de l'Église. La déconfessionnalisation, dans son sens exact, n'implique aucunement la rupture avec l'idéologie cléricale. Dans le cas qui nous occupe nous affirmons même qu'elle sert volontairement à masquer l'absence de rupture avec l'idéologie.

En effet, à la C.F.D.T., cette rupture avec l'idéologie n'a même pas eu lieu statutairement puisque les statuts

font encore référence à "l'humanisme chrétien",¹²⁵ référence dont la signification est claire pour tous ceux qui n'ignorent pas de quoi il s'agit.

Ceux-là ne peuvent être étonnés par la liste, non exhaustive, des convergences que nous avons relevées entre les propositions de la C.F.D.T. et l'idéologie cléricale. Pas plus qu'ils ne s'étonneront en observant que, pour dénoncer l'utilisation que le capitalisme fait des innovations technologiques, la C.F.D.T. a publié il y a quelques années un ouvrage dont le titre, "les dégâts du progrès",¹²⁶ démarque curieusement celui d'un chapitre de PAUL VI, "l'ambiguïté du progrès".¹²⁷

VII - L'enjeu

Je me suis évadé, en 1940, avec le futur aumônier du Vercors. Nous nous retrouvâmes peu de temps après l'évasion, dans le village de la Drôme dont il était curé, et où il donnait aux israélites, à tour de bras, des certificats de baptême de toutes dates, à condition pourtant de les baptiser : " Il en restera toujours quelque chose " .

André MALRAUX¹²⁸

¹²⁵Jean-Daniel REYNAUD, *Les syndicats en France*, t. II, Seuil, Paris 1975, 59

¹²⁶C.F.D.T., *Les dégâts du progrès*, Seuil, Paris 1977.

¹²⁷PAUL VI, op.cit., §41, 64-66.

¹²⁸André MALRAUX, *Antimémoires*, Éd. Folio, Paris 1972, 9.

Pendant deux cents pages Chapuis s'efforce de montrer qu'une partie importante des nouvelles générations de catholiques, ayant pris conscience de l'existence de liens séculaires entre l'Église et le pouvoir en place, a choisi de les briser en passant "dans le camp du socialisme".

La greffe-miracle

Au terme de son autobiographie politique, il refuse de dire clairement quelle est maintenant sa position par rapport à l'idéologie catholique, à la foi. Il prétend que ces questions n'auraient plus d'importance : *"Aujourd'hui suis-je ou ne suis-je pas chrétien ? Suis-je ou ne suis-je pas marxiste ? Ce ne sont pas mes questions. En dehors des nécessités de l'état civil religieux ou politique, les réponses n'auraient d'ailleurs pas grand intérêt"*.¹²⁹

Chapuis n'est pas tenu de faire des confidences publiques sur ses problèmes privés et nous ne lui en demandons pas. Peu importe même que l'incertitude affichée soit un aveu sincère de ralliement à un syncrétisme flou ou une dérobade pour ne pas nuire à la stratégie de prise du pouvoir du parti dont il était alors - et sera peut-être à nouveau - un responsable national. Ce ne sont pas les "états d'âme" individuels qui nous intéressent, mais les racines par lesquelles les groupes, les organisations, fabriquent leur substance.

Revenons donc sur l'analogie arboricole que Maire et Julliard utilisent pour expliquer la C.F.D.T. d'aujourd'hui : *"... car toute greffe a pour effet de transformer en profondeur la totalité de l'arbre auquel elle s'applique..."*¹³⁰ Prenons un arbre et en même temps qu'on implante un greffon laissons en parallèle une branche d'origine : si la greffe prend bien dans ces

¹²⁹CHAPUIS, op. cit., 205.

¹³⁰MAIRE & JULLIARD, op. cit., 42.

conditions et s'il n'y a pas "intervention de la providence", l'expérience montre que la branche d'origine n'est pas modifiée par la greffe. Il en est de même du tronc. Alors ?

Serait-ce que Maire et Julliard ne se sont pas complètement débarrassés de leur croyance aux miracles ou bien qu'ils font de la biologie végétale à la Lyssenko ? Pourtant la tentative de "greffe" existe, mais le tronc de "christianisme social"¹³¹ n'est pas transformé en profondeur et ils ne peuvent pas reconnaître (à supposer qu'ils en aient conscience, ce qui n'est pas évident pour ceux d'entre eux qui ont été les mieux conditionnés) que l'opération à laquelle ils participent a pour objectif de récupérer et de détourner plusieurs courants historiques du mouvement ouvrier - social-démocrate, syndicalisme révolutionnaire, anarcho-syndicaliste - au profit de l'idéologie chrétienne qui continue de sous-tendre implicitement toutes leurs actions.

Le chêne et le gland

C'est pourquoi, tant qu'à utiliser des analogies arboricoles, nous préférons, pour aborder le "néo-socialisme" et le "néo-syndicalisme" de ces chrétiens qui se prétendent "de gauche", nous servir de celle un peu vieillotte mais toujours exacte de Ch. Letourneau : "... ces grands systèmes religieux ne sont, en résumé, que la synthèse de toute une végétation mythologique ; ils ne sont point nés subitement, par génération spontanée, mais après avoir germé, évolué, et en continuant des croyances plus simples, quoique de même essence psychique. Or, pour se faire une idée du chêne, il faut connaître le gland d'où il est sorti..."¹³²

Nous nous attendons à nous faire condamner pour "anticléricisme primaire" ou, pourquoi pas, "déliquant", même par une partie de nos camarades - particulièrement la

¹³¹Ibid., 41.

¹³²Ch. LETOURNEAU, *L'évolution religieuse dans les diverses races humaines*, 2ème éd., Vigot Frères, Paris 1898, 2-3.

génération de 1968 - indirectement contaminée et momentanément aveuglée par le virus néo-clérical.

Georges Suffert écrivait déjà il y a maintenant plus de vingt ans "que l'anticléricalisme du Canard Enchaîné sonne relativement faux",¹³³ donnant ainsi la tendance de la mode pour quelques décennies. Il faut pourtant être convaincus que Suffert a raison quand il prétend quelques pages plus loin : "*Là encore aucune coordination, n'en déplaise aux dénonciateurs professionnels qui voient des complots partout, mais plus simplement - et le fait est autrement probant - communauté de réflexion*".¹³⁴

Pour nous le fait est surtout probant en ce qui concerne la gravité du danger. Suffert ne s'écartait nullement de la droite ligne de la stratégie cléricale réaffirmée un peu plus tard par Paul VI exhortant sa "base" à aller au charbon sans complexe : "*les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. Si le rôle de la hiérarchie est d'enseigner et d'interpréter authentiquement les principes moraux à suivre en ce domaine, il leur appartient, par leurs libres initiatives et sans attendre passivement les consignes et directives, de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de leur communauté de vie*".¹³⁵

Ce n'est donc plus seulement et surtout contre un cléricalisme d'appareil que nous aurons à lutter pendant plusieurs décennies, mais contre un néo-cléricalisme de la base, de laïcs chrétiens prenant de "libres initiatives" et faisant jouer à plein cette "communauté de réflexion". Nous ne doutons pas qu'il sera pire par ses effets sur la société globale et, si nous ne parvenons pas à le contenir, qu'il conduira implacablement à un renouveau renforcé du cléricalisme d'appareil par le jeu de bascule,

¹³³Georges SUFFERT, « Les catholiques et la gauche », *Cahiers Libres* n°4, François Maspéro, Paris 1960, 11.

¹³⁴Ibid., 28-29.

¹³⁵PAUL VI, op.cit., § 48, 75.&, Encyclique *Populorum progressio* (26 mars 1967), éd. Spes, Paris 1967, § 81, 169-170.

historique, entre l'Église "visible" et l'Église "invisible". Nous sommes prévenus : "*tendanciellement, l'Église est l'humanité en marche*".¹³⁶

Au gland d'où sort le chêne mènent tous les fils d'Ariane - et combien nous ont échappé ? - que nous avons pu repérer et suivre au cours de ce commencement d'enquête.

La phrase de Maire : "... *une société où la liberté de chacun serait sans limite serait impitoyable aux plus faibles*",¹³⁷ qui corrige un lapsus révélateur commis deux ans auparavant par Maire et Julliard : "... *une société purement libertaire est impitoyable aux plus faibles*",¹³⁸ ne fait que démarquer l'affirmation de Lacordaire : "... *entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit*".¹³⁹

De même que, toujours par Maire, cette approche de la planification démocratique : "*Le premier principe de l'autogestion, le principe de base, c'est que toute décision est prise au niveau le plus décentralisé qu'il est possible de le faire en respectant l'intérêt général*"¹⁴⁰ se contente de reprendre, sans aucunement les déformer, les préceptes définis par Pie XI dans *Quadragesimo anno* et recopiés textuellement dans *Mater et Magistra*¹⁴¹ par Jean XXIII : "... *Ce serait commettre une injustice en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre public, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste ou d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes*".¹⁴²

Rappelons d'une part que *Quadragesimo Anno* célébrait le quarantième anniversaire de *Rerum novarum*, et *Mater et Magistra* le soixante dixième, d'autre part que ces principes

¹³⁶RÉMOND, op. cit., 125.

¹³⁷Edmond MAIRE, op. cit., 117.

¹³⁸MAIRE & JULLIARD, op. cit., 185.

¹³⁹LOUIS SALLERON, *Libéralisme et Socialisme*, Club du livre civique, Paris 1977, 20.

¹⁴⁰MAIRE, op. cit., 92.

¹⁴¹JEAN XXIII, Encyclique *Mater et Magistra* (15 mai 1961), *Trois encycliques sociales*, Seuil, Paris 1967, § 58, 57.

¹⁴²PIE XI, Encyclique *Quadragesimo Anno* (15 mai 1931), Bonne Presse, Paris 1936, (imprimatur 17.05.36), t. VII, 134.

- tout simplement le principe de subsidiarité - sont repris de nos jours encore par les intégristes, toujours partisans du corporatisme "ancien".¹⁴³

Une communauté efficace

La "communauté de réflexion" sait rattraper les gaffes. Voir ci-dessus Maire corrigeant Maire et Julliard. Voir Suavet corrigeant Suavet quinze ans ou moins, plus tard : dans le second chapitre - Quelques rappels historiques - nous avons cité une appréciation sur l'encyclique *Rerum novarum* tirée de la première édition (1962) du *Dictionnaire économique et social* publié aux Editions Ouvrières par Economie et Humanisme et qui disait exactement : "Ce texte est trop souvent utilisé, à contre-sens, pour justifier la propriété capitaliste"¹⁴⁴ ; dans la neuvième édition (1976) - peut-être déjà dans une précédente - cette phrase a été supprimée.¹⁴⁵ Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'opinion, n'est ce pas

Au risque de passer pour sectaires aux yeux de MM. Bordet et Pinard, anciens secrétaires académiques de Besançon du S.G.E.N.-C.F.D.T.,¹⁴⁶ nous nous permettons de trouver à ces manipulations papelardes quelques ressemblances avec les "trous de mémoires" si bien imaginés et décrits par George Orwell dans 1984.

C'est qu'elle fonctionne plutôt bien, la "communauté de réflexion". Prenez le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* établi sous la direction de Jean Maitron et publié, aussi, par les Editions Ouvrières - qui, il faut tout de même le rappeler, sont contrôlées par la J.O.C. - vous y trouverez des notices consacrées à

¹⁴³SALLERON, op. cit., 265.

¹⁴⁴SUAVET, « Encycliques sociales », op. cit., 157.

¹⁴⁵SUAVET, op. cit., 9ème éd., 1976, 175.

¹⁴⁶BORDET & PINARD, « Lettre sur le changement d'attitude des enseignants d'extrême-gauche à l'égard du SGEN-CFDT », *Le Monde*, 15.04.77, p. 10, col. 3.

Lamennais,¹⁴⁷ Lacordaire¹⁴⁸ et même Ozanam,¹⁴⁹ mais vous y chercherez vainement Albert de Man, Léon Harmel et La Tour du Pin... bien que leur homologue autrichien, le baron Karl de Vogelsang,¹⁵⁰ n'ait pas été victime du même ostracisme dans le volume du *Dictionnaire international* consacré à l'Autriche.

A notre sens aucun n'y a sa place, sinon pour mémoire, mais tous furent des chrétiens qui s'intéressèrent à la "question sociale"... comme ils disent. Ce n'est pas par hasard si, dans le *Dictionnaire français*, les "gentils modernistes" sont mis en valeur et les "méchants intégristes" passés sous silence : la "communauté de réflexion" préfère laisser sagement dormir dans les placards les cadavres momentanément encombrants des derniers. Les uns et les autres ne sont pourtant que blancs bonnets et bonnets blancs du cléricalisme, l'apparence de leurs divergences sur les moyens ne cachant que pour les naïfs et les ignorants leur convergence sur les objectifs.

Quant à la sollicitude de la "communauté de réflexion" pour Lamennais, elle va de soi puisqu'il fut un de ceux qui commencèrent à forger les armes dont elle peut user aujourd'hui : *"Promouvoir les études théologiques, philosophiques, historiques, linguistiques, et permettre ainsi à un clergé éclairé et savant de répondre aux attaques des philosophes et des incrédules et, surtout, de mieux comprendre les exigences du monde où il vit, rétablir l'autorité papale dans une France gallicane, tel fut le but de la congrégation de Saint-Pierre, qui installa, en 1828, son noviciat à Malestroit en Bretagne et dont Féli fut fondateur avec son frère Jean et P. Gerber. Que l'étude de plusieurs langues vivantes y ait été obligatoire (arabe, sanscrit, persan, voire chinois), que d'autres y aient gagné leur vocation de*

147 Jean Maitron & coll., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, t ; II, Éd. Ouvrières, Paris 1965, 424-426.

148 Ibid., 407.

149 Ibid., t. III, Paris 1966, 168-169.

150 Jean MAITRON, Georges HAUPT & coll., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international*, t. I, Autriche, Éd. Ouvrières, Paris 1971, 314-315.

fondateur d'ordre, ou de futur évêque, n'est sans doute pas indifférent à l'évolution ultérieure de l'Église".¹⁵¹

N'oublions pas que Lamennais et ses amis - même s'ils ne le suivirent pas jusqu'au bout de son parcours - lancèrent le "ravalement" libéral de l'Église : "la liberté se justifie pour elle-même, indépendamment des avantages qui peuvent en résulter pour l'Église. Elle est au reste fille du christianisme : c'est l'Évangile qui en a inculqué la notion aux hommes, c'est l'Église qui, au cours des siècles, en a enseigné les principes".¹⁵²

Les faits montrent qu'une telle description est doublement fautive, mais à trop insister sur ce qui est connu du plus grand nombre, les ignominies commises par l'Église : "Grégoire IX (...) déchargea les évêques de la poursuite de l'hérésie et la confia à des tribunaux d'inquisiteurs dominicains. Le système était désormais en place, entraînant, dans son implacable logique, de sinistres conséquences : c'est-à-dire non seulement des condamnations à la prison ou à la mort, mais encore l'emploi de la torture pour obtenir des aveux",¹⁵³ on valorise le "repentir" pas le moins du monde gratuit des chrétiens modernes et on oublie l'essentiel : "Rien de moins original que le christianisme ; il est fait de pièces et de morceaux (...) Enfin on a démontré avec preuves surabondantes, que les philosophes et les écrivains de l'antiquité gréco-romaine n'avaient pas attendu la naissance et la diffusion du christianisme pour exprimer les larges sentiments d'égalité, de fraternité, etc., dont une fois dégagée du judaïsme, la religion du Christ s'est fait comme une parure".¹⁵⁴

¹⁵¹L. LE GUILLOU, « Félicité de Lamennais (1782-1854) », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 9, 1972, 758-759.

¹⁵²René RÉMOND, « Catholicisme libéral et catholicisme social », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 3, 1971, 1074-1078.

¹⁵³Jean DELUMEAU, *Le christianisme va-t-il mourir ?*, Hachette, Paris 1976, 56.

¹⁵⁴LETOURNEAU, op. cit., 544-545.

Les "modernistes" au secours...

Si nous nous laissons prendre au spectacle, au brouhaha, au cirque des empoignades entre "modernistes" et intégristes", nous pouvons penser qu'il s'agit avant tout d'un dépoussiérage de l'image de marque de l'Église : *"Le catholicisme hérite d'un passé déjà long, d'une multitude d'institutions, de systèmes théologiques, de coutumes dont le langage et le fonctionnement paraissent surannés à un grand nombre de ses fidèles et, plus encore, à ceux qui le regardent de l'extérieur (...) Prendra - t-elle le risque qui semble impliqué dans ses déclarations d'intention missionnaire, de rajeunir son visage, de réinterpréter son langage pour devenir parlante aux générations qui montent ?"*¹⁵⁵

Cette mise au goût du jour est à elle seule dangereuse, car elle conduit à un néo-cléricalisme trompeur par ses apparences de libéralisme : *"Je me demande si la diminution du nombre de prêtres n'est pas un chemin par lequel l'Esprit nous conduit afin de nous faire retrouver le sens de l'Esprit-communion. Quand un prêtre n'est pas remplacé dans une paroisse, les laïcs s'organisent (...) L'Église prend ainsi plus facilement conscience qu'elle est un peuple où tous sont responsables"*.¹⁵⁶ Nous pourrions penser, guidés par notre sens de la tolérance, qu'après tout c'est leur problème, mais c'est que les bougres n'ont pas perdu l'habitude de confondre leurs problèmes avec les nôtres : *"Toutefois, en même temps que (l'Église) enregistre les courbes dégringolantes qu'on vient de tracer, l'opinion note pêle-mêle la montée de l'ignorance, la poussée de la criminalité, l'invasion de la drogue et de la pornographie"*.¹⁵⁷ Marcellin, Poniatowski et Bonnet ont tenu le même langage.

"Ainsi le cléricalisme est-il la confusion des ordres, spirituel et politique - la confusion et non l'indivision -, car la notion de cléricalisme n'est intellectuellement recevable

¹⁵⁵P.A. LIEGE, « Catholicisme (esprit) », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 4, 1972, 453-458.

¹⁵⁶Mgr RIOBÉ in DELUMEAU, op. cit., 13.

¹⁵⁷DELUMEAU, op. cit., 14.

qu'après une distinction préalable entre ce qui figure ontologiquement dans la mouvance du religieux et ce qui n'en relève qu'indirectement ou même aucunement (...) Cette dualité des ordres, civil et ecclésiastique, le cléricalisme la tient pour nulle et il se comporte comme si elle n'existait pas"¹⁵⁸

Mais la crise de l'Église ne se développe pas dans l'abstrait, sans aucun lien avec l'extérieur ; au contraire, elle n'est qu'un des aspects de la crise du capitalisme. Il est remarquable d'observer que les vellétés de reprise en mains de la piétaille par l'appareil apparurent en même temps, au cours du second trimestre 1976, dans l'Église de France et à la C.F.D.T.

Les bons apôtres du néo-socialisme dénoncent les liens indéniables entre l'Église "ancienne" et le pouvoir établi, alors que leur Église "rénovée", par l'intermédiaire d'un parti socialiste "rénové", est peut-être en train d'accéder au pouvoir.

Et la question de la laïcité de l'école constitue un exemple révélateur de ce à quoi nous pouvons nous attendre. Sur ce point en effet, comme sur de nombreux autres, les positions de Mitterrand sont loin d'être claires et, même s'il est contraint par les circonstances de manœuvrer à vue, il n'est pas certain que les cléricaux seront vaincus, faisant ainsi payer cher la facture de l'électoratisme.

Dans son dernier livre, Mitterrand donne à penser qu'il s'apprête à régler ses comptes avec les néo-cléricaux infiltrés dans le parti socialiste : "*J'établis une distinction entre le chrétien qui en conscience estime devoir adhérer au P.S. parce qu'il espère y trouver un bon outil de combat pour le changement de la société, et celui qui y vient, muni de son bagage, de son paquetage et de son armement pour enlever la citadelle.*"¹⁵⁹ (...) *Bon nombre d'adhérents du Parti socialiste, venus à lui par le canal des Assises et qui*

¹⁵⁸René RÉMOND, « Confessionnalisme et cléricalisme », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 4, 1972, 854-856.

¹⁵⁹François MITTERRAND, *Ici et maintenant*, Fayard, Paris 1980, 11.

appartiennent à divers milieux de la gauche chrétienne, ont conservé entre eux des relations privilégiées, jusqu'à constituer un courant interne qui s'exprime en tant que tel. Ils disposent à l'extérieur de puissants relais et en usent parfois sans tenir compte des positions de leur parti, ou même en concurrence avec lui. (...) Il se trouve que Michel Rocard, par ses qualités et son passé politique, était en mesure, mieux qu'un autre, de conduire cette action. Mais sans lui, le problème se fut quand même posé. J'ajoute que l'existence d'un courant à dominante confessionnelle exaspère par contre-coup les courants qui s'inspirent d'autres formes de pensée".¹⁶⁰

Toutefois dans la réponse qu'il a été amené à faire, avant le premier tour de l'élection présidentielle, au comité national pour la signature de l'Appel aux laïques, on retrouve l'essentiel des positions néo-cléricales en matière scolaire : "Les socialistes ont toujours indiqué nettement leur préférence pour l'enseignement public, situé au centre d'un espace éducatif ouvert sur la vie, comprenant mouvement et associations divers et où, précisément, le pluralisme des idées et la liberté des convictions doivent être affirmées et éventuellement organisées sur des bases nouvelles, avec la participation de toutes les cultures et familles de pensée intéressées. (...) J'inviterai le Gouvernement à engager une vaste négociation, décentralisée, en vue de réaliser l'unification progressive en un grand service public de l'Education de l'ensemble des établissements scolaires. (...) Dans mon esprit, ce grand service public devra être géré démocratiquement par tous les intéressés, ce qui implique des établissements à taille humaine, la participation des familles à la tâche éducative et le droit à l'expérimentation des diverses méthodes pédagogiques".¹⁶¹

Ce qui implique aussi - et Mitterrand omet sciemment de le préciser - un droit de regard des mandataires de la paroisse dans la gestion de l'école publique et, par voie de

¹⁶⁰Ibid., 13.

¹⁶¹L'Anarcho-syndicaliste, n°43, mars-avril 1981.

conséquence, la remise en cause de la séparation des Églises et de l'État.

Dans de telles conditions nous pouvons prévoir que va se dérouler, dans tous les domaines intéressant les cléricaux, un très évangélique jeu de bascule entre la main gauche et la main droite à l'occasion duquel les liens trop voyants entre le pouvoir et l'Église ne seront plus nécessaires. Il suffira de laisser agir la "communauté de réflexion" qui a une expérience multi-séculaire de l'occupation du terrain.

... du capitalisme et de l'État

Ne doutons pas, alors, qu'elle va s'employer à construire un État "autogestionnaire" dont le rôle principal sera de répondre aux besoins du capitalisme en crise (donc de servir au mieux les intérêts de la classe bourgeoise toujours dominante) : course à la croissance zéro d'une manière aussi peu rationnelle que la course à l'expansion, tentative du maintien des antagonismes de classes dans des limites "raisonnables" en développant l'idéologie de "l'État-arbitre au-dessus des classes" qui va permettre l'accession à "plus de justice" : *"D'autres seront sans doute déçus par la modicité de ce qui est réclamé comme solutions pour chaque cas. Peut-être. Mais lorsqu'on cumule l'ensemble : des jeunes avec une place pleine et entière dans la société, des citoyens protégés de l'arbitraire, une école qui apprenne à prendre des initiatives, des syndicats qui contrôlent les conditions de travail, des habitants maîtres du développement de leur ville, des personnes âgées qui ne soient plus mises au rancart... l'on verra que voilà amorcées les fondations d'un autre ordre social, que voilà ouvert le chemin qui mène au socialisme autogestionnaire"*.¹⁶²

¹⁶²MAIRE, op. cit., 23.

Tout cela en parfait accord avec les directives données dans *Pacem in Terris* par Jean XXIII : "Pour pénétrer de sains principes une civilisation et l'imprégner d'esprit chrétien, Nos fils ne se contenteront pas des lumières de la foi ni d'une bonne volonté ardente à promouvoir le bien. Mais il faut qu'ils soient présents dans les institutions de la société et qu'ils exercent du dedans une influence sur les structures".¹⁶³

A partir de là, sous prétexte "d'élargissement", on abandonne les positions de classe (à supposer qu'on y ait jamais été) : "...notre projet s'appuie sur l'expérience que nous avons des capacités d'initiatives et de responsabilités du plus grand nombre quand il prend en charge ses affaires".¹⁶⁴ D'autres aussi se réclamèrent du "plus grand nombre", en particulier les fascistes : "Il en sortit, sur le modèle de ce qu'on avait fait ailleurs, le manifeste et tout à la fois le Programme de l'union italienne des travailleurs, qui, contrairement au Syndicalisme d'autres pays, présente la caractéristique de ne pas s'adresser aux seules catégories des travailleurs, mais à tous les professionnels".¹⁶⁵

Les bonnes intentions ne suffisent pas à faire de la bonne lutte des classes.

Maire : "Cette dimension nouvelle, cet élargissement des luttes se traduisent aussi par une poussée vers des terrains de lutte extérieurs à l'entreprise, dans ce qu'on appelle le cadre de vie. Si cela nous apparaît aujourd'hui bien naturel, c'est que ces luttes dans et hors l'entreprise ont déjà eu un premier effet : celui de faire apparaître les cloisons qu'on avait glissées dans nos esprits et qui séparaient la vie en tranches : le travail, la famille, la patrie, l'école, l'église, le sport... Pour se développer le capitalisme a dû bouleverser l'ensemble de la vie sociale".¹⁶⁶

Assante : "Le fascisme est profondément humain. Il ne considère pas l'homme comme opérant par des catégories différentes de vie : homme religieux, homme social, homme

¹⁶³JEAN XXIII, *Pacem in Terris*, Spes, Paris 1963, 157 & 159.

¹⁶⁴MAIRE, op. cit., 151-152.

¹⁶⁵ASSANTE, op. cit., 16.

¹⁶⁶MAIRE, op. cit., 15.

économique ; mais il le considère dans son unité indivisible d'être spirituel. C'est là une doctrine politique dans le sens le plus haut du terme. Conception totalitaire de la vie, elle se pose comme un nouvel humanisme".¹⁶⁷

Cela ne vous fait pas froid dans le dos de lire "totalitaire" là où d'autres écrivent "totalisant" ou "globalisation" ?

Qu'on nous comprenne bien : nous ne proposons pas une "identification" au sens strict, nous ne prétendons pas que les néo-syndicalistes ou les "nouveaux socialistes"¹⁶⁸ "sont" des fascistes ou "veulent" construire un système fascisant. Pas plus que n'étaient fascistes les syndicalistes révolutionnaires qui emboîtèrent le pas à Mussolini en 1922 ou pétainistes les pacifistes (dont des sympathisants libertaires) qui se rallièrent plus ou moins au régime de Vichy en 1940. Ils ne l'étaient pas, mais ils le devinrent pour ne pas avoir su résister aux circonstances. Même s'ils furent minoritaires dans le courant auquel ils appartenaient, nous refusons d'oublier l'exemple de leurs erreurs.

C'est pourquoi il nous faut bien observer que, par une démarche qui n'est certainement pas linéaire, les néo-syndicalistes "déconfessionnalisés" et les "nouveaux socialistes", marqués quoi qu'ils en disent par leurs origines, retrouvent tout naturellement les réflexes du vieux fonds de christianisme social d'où ils sont issus. Ils en sont même une tige vivace : le chêne né du gland. Ils récuse formellement (et, à priori, nous ne doutons pas de leur sincérité) la lettre des propositions corporatistes élaborées par Albert de Man et son équipe, reprises par *Rerum novarum* et la doctrine sociale de l'Église développée et habilement aménagée par Pie XI et tous ses successeurs y compris Jean-Paul II ; mais ils sont imprégnés de l'esprit de cette doctrine sociale, quelles que soient les nuances de pensée dont ils se réclament à l'intérieur de cette communauté de réflexion

¹⁶⁷ASSANTE, op. cit., 136.

¹⁶⁸SUFFERT, op. cit., 132.

excellamment décrite par Georges Suffert, et ils continuent d'agir systématiquement en fonction de ses objectifs.

Cet idéalisme fumeux n'est pas forcément dangereux en soi, dans l'abstrait, mais l'histoire a montré que ces thèses sont des fourriers du fascisme quand l'évolution de la lutte des classes, un freinage du développement des moyens de production, pousse la bourgeoisie vers cette solution.

Nous sommes déjà entrés, depuis plusieurs années, dans une situation de ce type. Et comme toujours il est nécessaire de savoir distinguer entre les péripéties et les problèmes fondamentaux, de ne pas manquer de discernement dans nos choix.

Si nous combattons les positions néo-socialistes et néo-syndicalistes soutenues par Chapuis et ses amis, c'est parce que nous sommes convaincus qu'elles représentent, dans une conjoncture de régression économique, une des idéologies aptes à servir au mieux les intérêts du capitalisme et de l'État en muselant les organisations de classe des travailleurs.

Et ce ne sont pas les déclarations faites au début de 1982 par Jacques Delors et Edmond Maire qui nous convaincront du contraire.

... que de nombreux militants et sympathisants socialistes commencent l'erreur de la sous-estimer - et couvrent la faute de nier les évidences - nous assistons depuis plusieurs décennies à une offensive globale des milieux bourgeois, appuyée et soutenue notamment par l'Église catholique, pour réorganiser et "recristalliser" la société.

Derrière le paravent, la poudre aux yeux, le masque de l'innocence des apparences libérales et tolérantes dont la décision de mise en place fut prise à Vatican II - après plus d'un siècle de luttes de fractions à l'intérieur de l'Église - à propos de la tactique à adopter - les "taupes" néo-cléricales continuent leur travail d'occupation du terrain avec ténacité, sérieux et dévouement. Car ce sont des femmes et des hommes de qualité que nous avons généralement à

¹⁰ Gabriel Sussex, *Le Prêtre dans la rue*, Ed: Labor, Paris 1949, 44.